

*Une histoire*

*du*

*DIX*

*10 place des Garennes*



NANTES Église et Avenue Ste-Anne

*A la mémoire d'Alain Duperray,  
coordinateur, réalisateur de  
l'exposition et initiateur de la  
brochure, dont les connaissances et  
les compétences nous ont été  
précieuses pour ce travail que,  
malheureusement, il n'a pu mener à  
son terme, comme il le désirait.*



Collection Gilbert Fournier

## I - Un peu d'histoire, 1870-1875 : les débuts difficiles de la III<sup>ème</sup> République

A Nantes, comme sur le plan national, la III<sup>ème</sup> République va connaître des débuts mouvementés. Et pourtant, avant même la chute de l'Empire, les élections municipales d'août 1870 donnent aux Républicains une écrasante majorité (32 sièges sur 36). Le préfet est donc amené, dès le 20 août, à nommer Waldeck-Rousseau (1) « *maire délégué par intérim* » ainsi que ses adjoints : Guépin, Lauriol, Goullin, Leloup, Flornoy et Lechat (2).

Aux élections du 30 avril 1871, les Républicains emportent la totalité des sièges. Mais l'assemblée communale donne rapidement des signes de division sur la question de l'enseignement. Waldeck-Rousseau se retrouve isolé au sein du Conseil à propos de la subvention versée à l'enseignement catholique. Il démissionne de son poste le 18 juillet 1871. Arsène Leloup lui succède mais il sera révoqué par le gouvernement Thiers en décembre 1872. Les deux années qui suivent sont marquées

par une grande instabilité : coups de force du pouvoir central (3), entraînant démissions et élections partielles. En mars 74, la nomination comme maire de l'Amiral de Cornulier-Lucinière ainsi que de cinq adjoints, tous pris en dehors du Conseil, ne fait qu'accroître la crise municipale. Mais, fin 1874, les élections du 22 novembre donnent à nouveau une très large majorité aux Républicains (30 sièges contre 6 aux Conservateurs). Charles Lechat, élu en tête dans le 6<sup>ème</sup> Canton, est nommé maire le 14 décembre, fonction qu'il occupera jusqu'en juillet 1881.

Sur le plan national, l'amendement Wallon du 30 janvier 1875, et les lois constitutionnelles votées dans les mois qui suivent assoient définitivement la République.

A Nantes le débat entre Conservateurs et Républicains n'est pas clos pour autant. La question scolaire y tiendra une place importante comme on va le voir.

(1) René Waldeck-Rousseau, avocat, est le père de Pierre Waldeck-Rousseau, né à Nantes en 1846, président du Conseil de 1899 à 1902.

(2) A noter que, ce jour là, on est encore pour peu de temps sous l'Empire et que les élus doivent toujours jurer « *obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur* »

(3) Le gouvernement peut encore révoquer à sa guise le maire et ses adjoints. Il peut aussi choisir pour ces fonctions des personnes étrangères au Conseil municipal élu.

## Charles Lechat

Né en 1825, à L'Aigle (Orne), Charles Lechat fait de brillantes études de lettres. Normalien, agrégé, il est nommé professeur au lycée de Nantes (futur lycée Clemenceau) à la rentrée de 1849. Son mariage en 1852 avec Alice Philippe (fille du directeur de la conserverie Philippe & Canaud) lui permet d'entrer dans le monde nantais des affaires. Mais il l'introduit aussi dans une famille protestante, ce qui ne sera pas sans conséquence pour le déroulement de sa carrière. En effet, bien que catholique, il accepte volontiers que son fils fréquente l'école protestante suivant le désir de son épouse. Ceci n'est pas du goût de Falloux, ministre de l'Instruction publique de Napoléon III, qui lui enjoint de donner à son fils une éducation catholique. Charles Lechat lui tient tête et Falloux décide de le déplacer à Nancy. Il démissionne... et rejoint la conserverie de son beau-père dont il devient l'un des directeurs. Ces fonctions et son talent personnel lui ouvrent les portes du Tribunal de Commerce puis une carrière politique de républicain modéré à partir de 1870.



A handwritten document in cursive script. The text reads: "le 24 juin 1871", "Le Maire", and "Ch Lechat". The signature is written in dark ink on a light background.

Extrait du compte rendu du Conseil Municipal, avec la signature officialisant la décision de construction des écoles publiques de Charles Lechat,

Archives Municipales de Nantes

## II - L'école : un enjeu majeur pour la République

### Une première crise en 1871

Dès son installation, le 12 mai, le Conseil municipal s'était emparé de la question scolaire et avait mis au nombre de ses priorités la résorption du retard de Nantes sur ses obligations légales. Il n'existait alors que deux écoles publiques de garçons et une de filles pour une population de 11 000 enfants de 6 à 13 ans. La grande majorité de ceux-ci fréquentait les écoles gérées par la Congrégation de la Providence, qui percevait pour cela une subvention annuelle de 25 000 F.

A propos du soutien financier à accorder aux écoles confessionnelles, apparaît vite un profond désaccord entre le maire Waldeck Rousseau et l'ensemble du Conseil qui entend supprimer les subventions aux écoles religieuses dès que les écoles laïques « *suffiront par leur nombre aux exigences de l'enseignement primaire municipal* ».

Mais, lors de la séance du 24 juillet, Waldeck Rousseau plaide pour son maintien en soulignant que « *Le choix des pères(1) entre enseignement laïque et religieux doit être entièrement libre, et il ne le sera qu'autant que l'enseignement religieux et l'enseignement laïque seront*

*également encouragés et soutenus en proportionnant les subventions aux exigences de leurs services* ».

En réponse à cet argument, maintes fois repris par la suite, les adjoints soulignent que « *l'enseignement religieux se donne dans les temples ; l'Etat en France subventionne les uns et les autres. Les pères de famille ont donc le choix et la possibilité de donner à leurs enfants l'enseignement religieux qui leur convient. La commune ne doit, en conséquence, que l'instruction laïque sans caractère religieux spécial. Il est nécessaire, en effet, que les portes de ces écoles soient ouvertes à tous, sans distinction des sectes. Il est bien que les enfants des diverses religions puissent se rencontrer sur les mêmes bancs et y apprendre, tout jeunes, la tolérance et le respect des opinions des autres* ».

Se voyant seul de son avis, Waldeck Rousseau démissionne le 18 juillet. Il est remplacé par Arsène Leloup et le Conseil passe à l'examen du budget de 1872.

Les résolutions suivantes sont adoptées le 24 juillet 1871 :

- Vote des 8/12èmes de la subvention à la Providence(2).

- Réserve des 4/12èmes restant pour

rétribuer les écoles primaires libres de la ville qui peuvent recevoir des enfants et leur donner l'instruction primaire gratuite.

- Vote d'un emprunt de 600 000 F pour construire dans l'année 1872 et suivantes « *autant d'écoles communales laïques et gratuites qu'il sera nécessaire pour que la Ville possède enfin une école de garçons et une école de filles par canton* ».

- Vote d'une somme de 40 000 F « *qui sera immédiatement employée à préparer et à ouvrir deux écoles communales laïques et gratuites de garçons et une de filles* ».

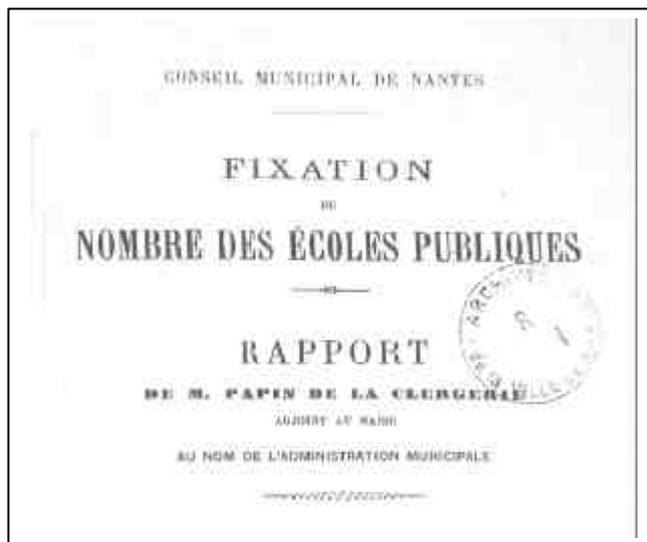
Le nombre de six écoles pour chaque sexe est donc considéré comme incontournable. Il est d'ailleurs approuvé, le 23 août, par le Conseil départemental de l'Instruction Publique. Cinq écoles sont donc ouvertes à la rentrée 71 : rue Dugommier, rue du Moulin, rue Noire, rue Rabelais pour les garçons ; rue du Trépied pour les filles. Il s'agit souvent de mesures provisoires, les locaux n'étant pas toujours propriété de la Ville. Ces décisions portent à 7 le nombre total d'écoles laïques sur Nantes.

(1) Il semble qu'à l'époque les mères n'avaient pas encore voix au chapitre.

(2) Sur 8 mois au lieu de 12, pour tenir compte de la mise en place prévue d'écoles laïques au 1<sup>er</sup> septembre 1872

## Nouvel affrontement en août 1874

La lutte des conservateurs pour la défense des écoles congréganistes et bien entendu pour le rétablissement de leurs subventions, reçoit l'appui du préfet qui demande à l'administration municipale qu'il vient d'imposer aux nantais (le maire est nommé par les institutions) la rédaction d'un rapport sur « *le nombre nécessaire d'écoles primaires publiques de garçons et de filles à Nantes* ». L'adjoint conservateur Papin de la Clergerie, le présente au conseil municipal du 7 août 1874.



Archives Municipales de Nantes

La logique qui l'inspire est très différente de celle de la majorité républicaine. En 1871, celle-ci entendait développer l'école laïque en créant, par canton, une école publique pour chaque sexe. Le rapport Papin fait l'inventaire des capacités existantes en nombre d'élèves toutes catégories d'écoles confondues et conclut que grâce à la présence de nombreuses écoles congréganistes, les besoins d'éducation évalués à 20 écoles pour chaque sexe sont couverts par le parc existant. Pour les garçons : « *L'administration municipale est donc d'avis que les sept écoles publiques [...] sont suffisantes avec le concours des treize autres écoles gratuites considérées comme écoles publiques...* ».

Pour les filles le raisonnement est le même : quatre écoles publiques «*avec le concours des 16 autres écoles gratuites considérées comme publiques*».

La conclusion s'impose d'elle-même : les 7 écoles publiques de garçons et les 4 écoles publiques de filles sont « *suffisantes* » si l'on prend en compte les écoles congréganistes et surtout si on rétablit à leur profit l'ancienne subvention de 25 000 F. Le rapport se termine par un véritable plaidoyer en ce sens :

«...*L'administration municipale, après avoir eu l'occasion de constater de nouveau que sur le chiffre de 5141 garçons instruits gratuitement, les dix écoles de la Providence assimilées autrefois aux écoles publiques, continuent à recevoir, pour leur part, plus de 3000 enfants, c'est-à-dire près des trois-quarts de la totalité, et qui ne pourrait trouver place dans les sept écoles publiques, est naturellement amenée à vous proposer, en bonne justice, de rétablir, au profit des 10 écoles congréganistes, l'ancienne subvention de 25 000 F à votre budget supplémentaire.*

*L'Administration n'a point cru devoir remettre en lumière leurs services, leur désintéressement. Dans cet inventaire des seules richesses du pauvre, elle s'est bornée à exposer, à leur place, la situation morale de ces écoles, c'est-à-dire leurs circonscriptions et leurs résultats, sans commentaire, sans cadre, sans artifice. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient, maintenant, en vous montrant équitables, de leur venir en aide dans un état de véritable détresse, qui, s'il se prolongeait par notre faute, n'humilierait que nous seuls, et, ce qui est plus grave, les ferait disparaître en jetant un trouble profond dans l'œuvre elle-même de l'enseignement populaire ».*

Ces propositions sont bien entendu rejetées par la majorité républicaine du conseil municipal conforté dans sa position par les élections de novembre 1874.

La mairie nouvelle est enfin constituée. [...] Les catholiques s'étonnent et les contribuables sont dans l'effroi. Comme nous l'avons dit, l'administration nouvelle est loin d'être un gage d'apaisement.

Deux questions divisent notre ville depuis quatre ans : Question religieuse – question scolaire.

Quant à la première, le nouveau maire et ses trois adjoints ont épousé des protestantes. Ainsi notre ville, éminemment catholique et dans laquelle les dissidents ne comptent pas cinq habitants sur mille, va se trouver administrée presque exclusivement par des hommes tout au moins peu favorables au culte catholique, et dont deux, notamment le maire sont des étrangers. Nous n'avons pas à espérer de revoir l'administration paternelle et toujours bienveillante de M. Favre, surtout à l'égard des écoles des Frères. Quant à la question scolaire, tous les membres de l'administration municipale sauf un, mais surtout M. le maire, se sont constamment montrés hostiles aux écoles chrétiennes...

L'Espérance du Peuple,  
jeudi 17 décembre 1874

## La décision est prise : le 24 octobre 1875

*2<sup>ème</sup> Question :*  
- Quel est votre avis sur la direction laïque ou congréganiste, à donner aux nouvelles écoles.  
- Je salue brief, Messieurs, dans l'expression de votre avis :  
- Tous avons toujours été partisans de la laïcité ; les excellents résultats qu'elle a donnés à Nantes, et les circonstances n'ont pu modifier notre opinion et déplaire nos préférences.  
- En résumé,  
- Nous sommes d'avis de réformer.  
- 1<sup>er</sup> Que suivant le vœu de la loi, nous ferons les actes nécessaires à la Ville.  
- 2<sup>ème</sup> Que nous demandons que la direction soit laïque.  
Nantes, le 24 Octobre 1875.  
Le Maire,  
Signé : Leclercq.  
Approbation unanime de la Commission des affaires diverses  
( Signé ) Eugène. Montifaux.

La presse d'opposition (L'Union Bretonne, l'Espérance du peuple, le Nouvelliste de l'Ouest) persifle et contestera pendant de longues années cette mise en place des écoles laïques.

### Conseil Municipal de Nantes

On vote, sans observation et en forçant même la note administrative, une somme d'environ 160 000 francs pour l'entretien de dix écoles de garçons et six de filles, toutes bien installées, comme on sait, dans les vastes et luxueux édifices que nous connaissons si bien en notre qualité de contribuables. Ces larges allocations sont dans les habitudes du Conseil et ne nous étonnent pas.

L'Union Bretonne,  
5 & 6 janvier 1880

Dès 1871, la municipalité va s'efforcer de rattraper le retard pris par l'école publique en ayant recours dans les premières années, tout au moins, à la location ou à la reprise d'établissements existants telle que l'école de filles de la rue du Trépied dont elle conserve aussi l'encadrement. Ce n'est qu'à partir de 1875 que le programme de constructions «en série» de locaux neufs va se mettre en place.

#### ECOLES LAÏQUES MISES EN SERVICE DE 1871 A 1880

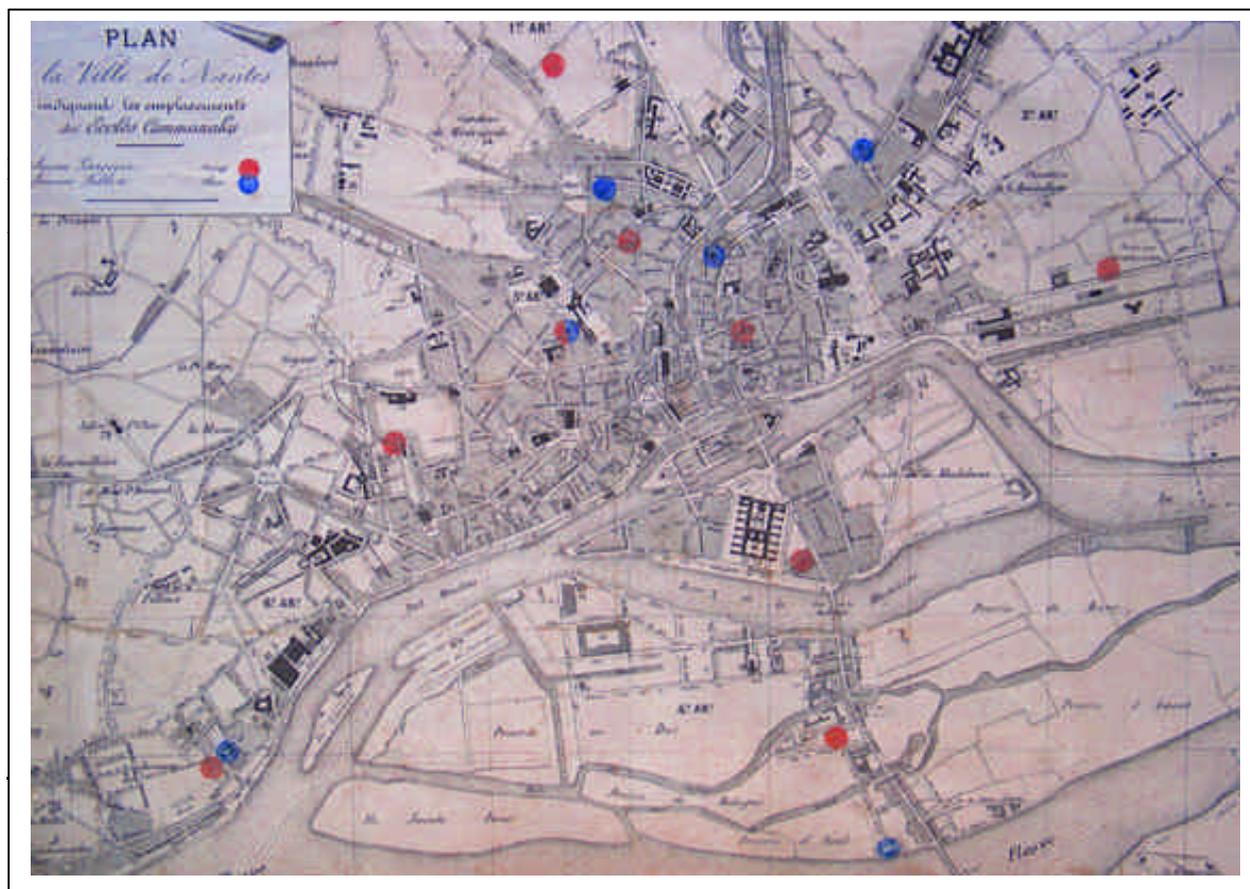
Octobre 1871	rue du Moulin	garçons
«	rue Dugommier <sup>(1)</sup>	garçons
«	route de Rennes <sup>(2)</sup>	garçons
«	rue Rabelais <sup>(3)</sup>	garçons
«	rue du Trépied <sup>(4)</sup>	filles
Janvier 1873	rue Petit-Pierre	filles
Automne 1877	rue du Boccage	garçons
«	rue de la Faïencerie	garçons
«	<u>place des Garennes</u>	garçons
«	rue du Port-Communeau	filles
Septembre 1878	<u>place des Garennes</u>	filles
Automne 1879	place Saint André	filles
Automne 1880	place Saint-André	garçons
«	Quai Hoche	garçons
«	rue du Chêne d'Aron	garçons
«	rue de la Faïencerie	filles
«	rue du Boccage	Filles

(1) Reprise école privée dirigée par un laïc. Transfert ultérieur rue des Arts (Jean Jaurès)

(2) Transfert ultérieur rue Noire

(3) Transfert ultérieur bd de Sébastopol

(4) Installation dans un établissement privé. Transféré rue Sarrazin dans un bâtiment construit par la Ville en juin 73



## II – Les réalisations

### Un modèle standardisé de qualité

De 1877 à 1880, soit en trois ans, onze écoles ont été construites en un temps record, ce qui suppose une organisation sans faille et une définition minutieuse des moindres détails.

Prévue pour accueillir 300 élèves, l'école-type comporte 4 classes de 75 m<sup>2</sup> (10 x 7,50 m) avec une hauteur sous plafond de

4m20. Seules deux d'entre elles disposent de l'éclairage au gaz pour l'étude du soir...

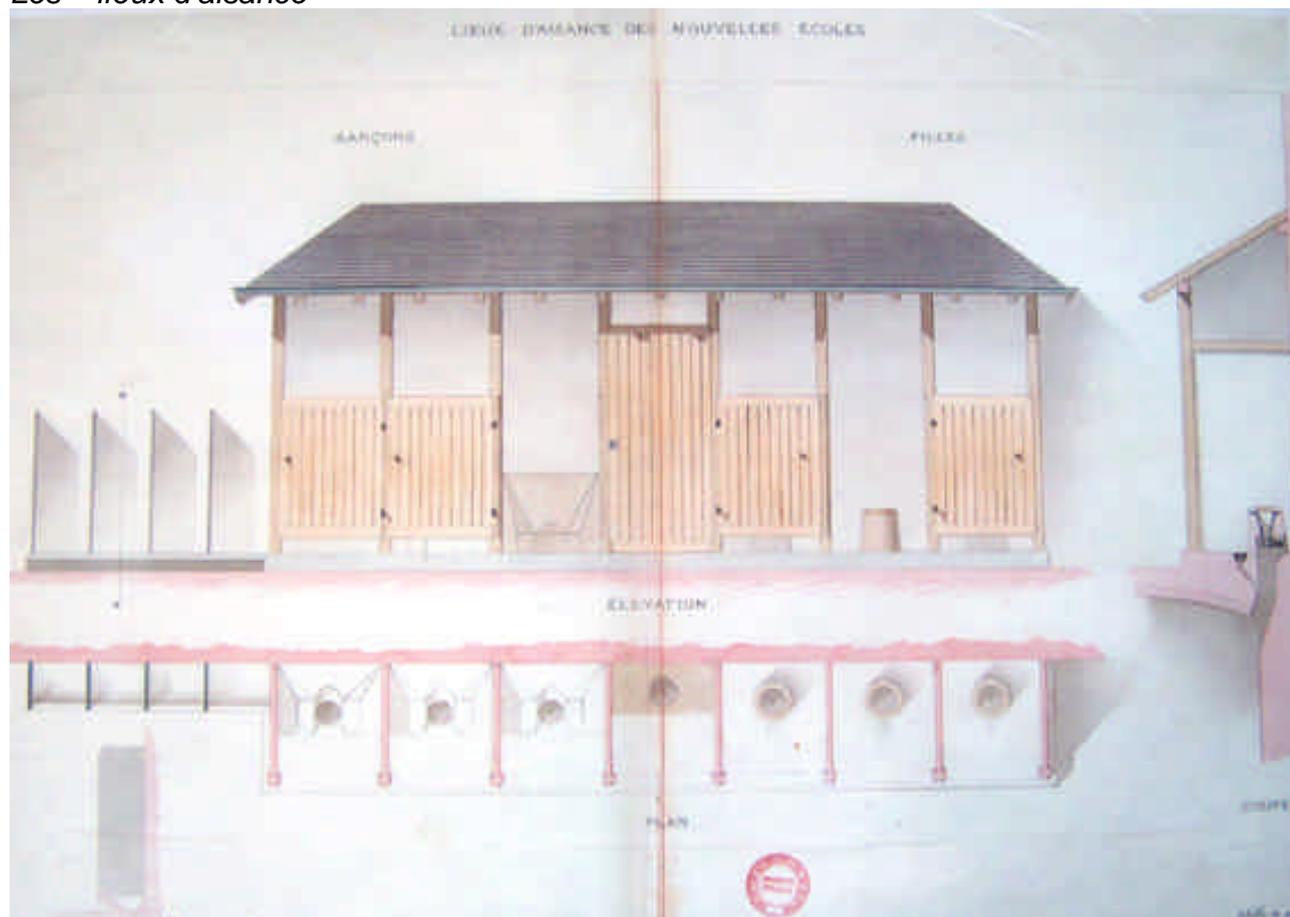
Si la configuration du terrain le permet, les classes sont disposées en croix et un jardin est prévu pour le directeur.

Place des Garennnes, c'est le cas pour l'école des garçons mais pas pour celle des filles, vu l'exiguïté du terrain.

Le bâtiment situé en façade abrite les logements du directeur et du concierge, et (en théorie) quatre chambres meublées pour les instituteurs-adjoints. La cour, plantée d'arbres, est bordée de préaux.

Les dessins présentés ici montrent comment les services municipaux ont réussi à allier détails techniques et aspect esthétique.

#### Les « lieux d'aisance »

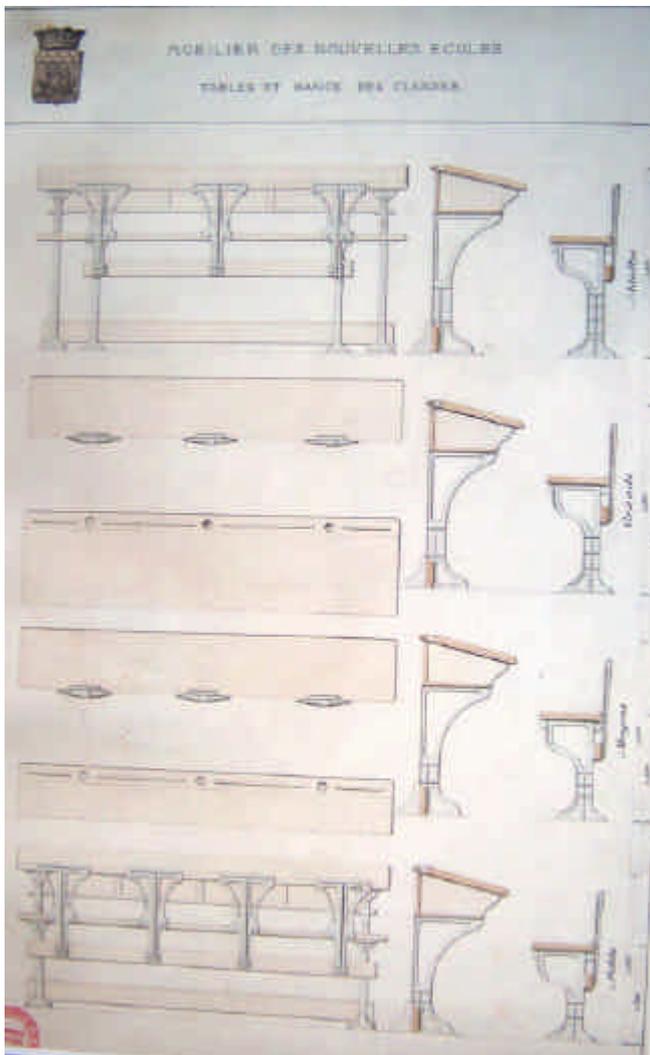


Archives Municipales de Nantes

C'est sans doute dans un souci de simplification (en l'absence de mixité à l'époque) que le dessinateur a juxtaposé deux types d'installation -garçons et filles- avec, au milieu, doté d'une porte haute et d'un siège apparemment plus confortable, le local réservé aux maîtres.

## Le bureau du maître

## Tables et bancs



Archives Municipales de Nantes

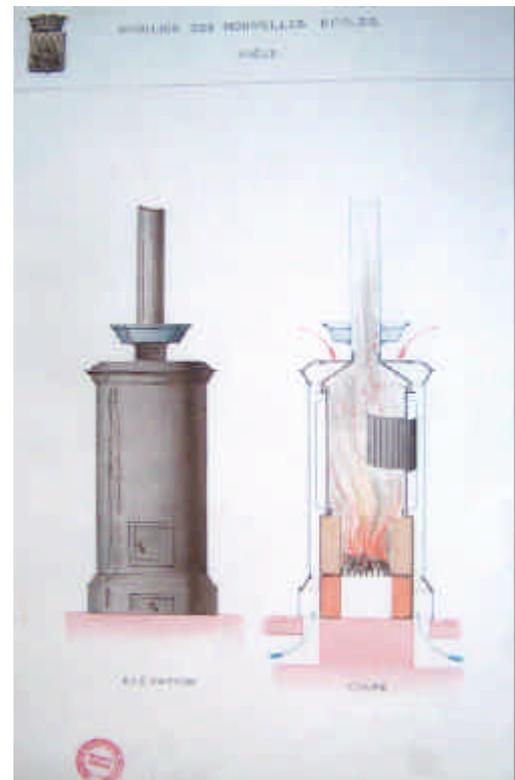
Un type de siège pour chaque âge (petits, moyens, grands et adultes). Quatre sièges par table pour les petits, trois pour les moyens et les grands. La classe-type décrite dans le plan des écoles comporte trois files de huit tables séparées par deux allées.



Archives Municipales de Nantes

Le bureau du maître domine la classe de ses trois marches et l'inscription sur le tableau noir rappelle aux élèves que «le travail ennoblit l'homme»

## Le chauffage

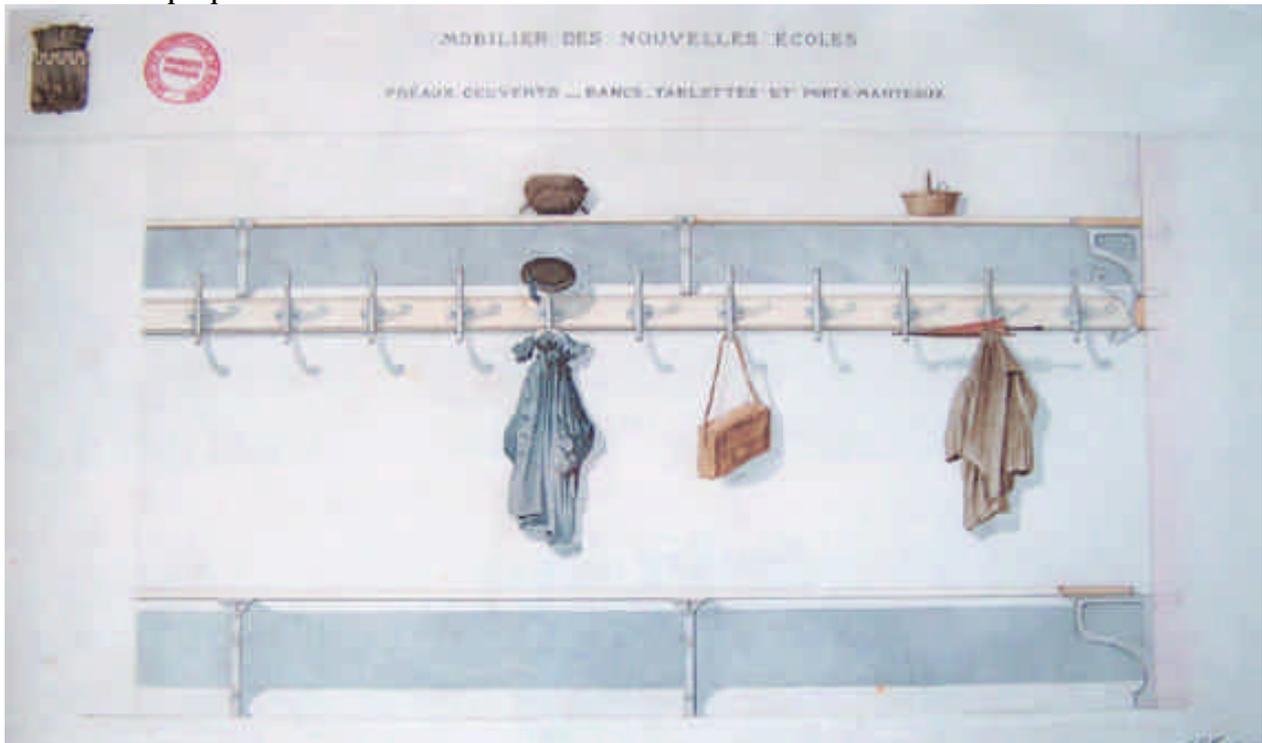


Archives Municipales de Nantes

Un même foyer en fonte équipe les deux modèles de poêles en usage, selon que leur enveloppe est en faïence ou en tôle épaisse (ce qui rend le démontage plus facile).

### Les préaux

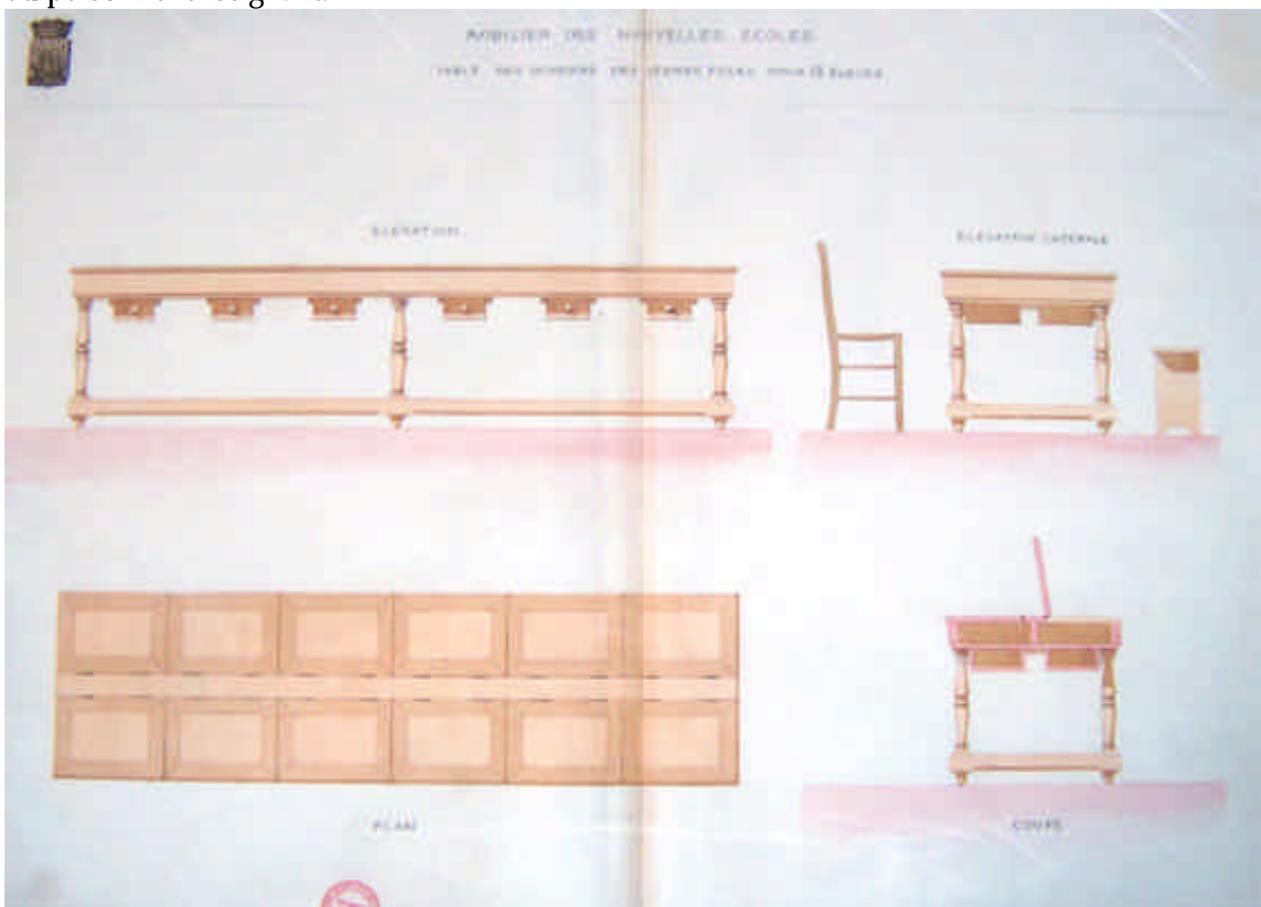
Les préaux servent de vestiaires. Ils sont dotés de portemanteaux d'une solidité à toute épreuve (encore en service aujourd'hui...). Le dessinateur s'est efforcé d'y faire figurer la panoplie des écoliers de l'époque.



Archives Municipales de Nantes

### Les ouvroirs

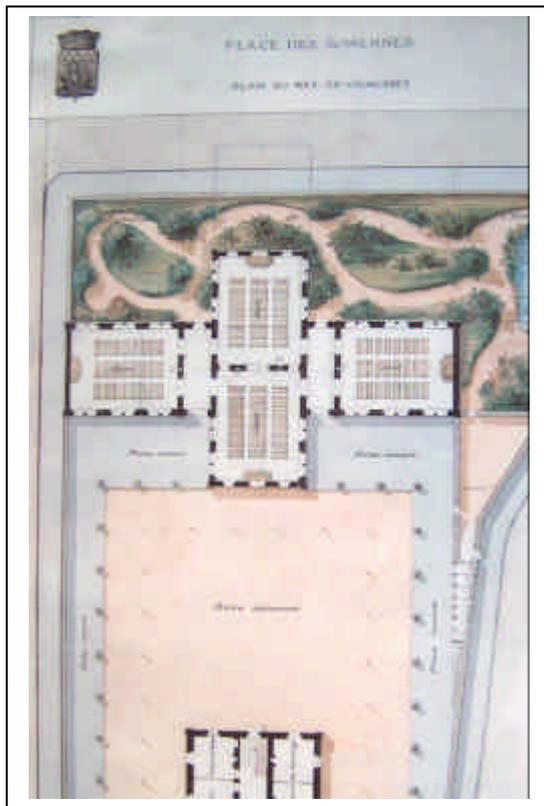
Dans les écoles de filles, on emploie une «*maîtresse des travaux à l'aiguille*» à temps partiel en plus du personnel enseignant.



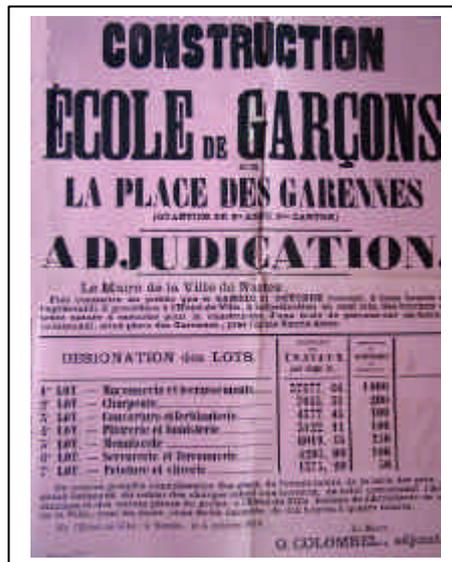
Archives Municipales de Nantes

# Les écoles des Garennes

## Les Garçons



Archives Municipales de Nantes



Archives Municipales de Nantes

**L'adjudication a lieu le 21 octobre et l'ouverture en septembre 1877. La somme totale investie s'est élevée finalement à 86 500 F**

Le 2 septembre 1876, le conseil municipal entend le rapport d' A. Demoget, architecte en chef de la ville, sur la construction d'une école de garçons, place des Garennes. Le terrain appartient à la Ville mais «...on y adjoindra à la partie postérieure de cette propriété une zone de terrain qui sera prise sur le plateau de la carrière de Misery appartenant également à la Ville». La surface totale disponible est de 3200 m<sup>2</sup>,

plus que suffisante pour y établir une école de garçons de 300 élèves, tout en réservant un jardin pour l'instituteur. Le 23 août 1876, le conseil municipal approuve la décision. Le projet comprend : « La construction de la maison d'habitation de l'instituteur et des sous-maîtres, le logement du concierge ayant vue sur le passage conduisant aux deux préaux couverts. Les préaux couverts sont situés à droite et à gauche du bâtiment

d'habitation ; l'un est destiné aux grands, l'autre aux petits. Ils serviront de dépôts de paniers et de vestibules couverts. Les classes au nombre de quatre, disposées en forme de croix, sont rejetées au fond du terrain, de manière à laisser en avant une vaste cour qui servira de préau découvert. Les lieux sont établis dans la cour et sont d'une facile surveillance. La dépense totale sera de 75 000 F, en y comprenant le mobilier scolaire ».

## Les Filles

Le 12 février 1878, Georges-Évariste Colombel, adjoint au maire, présente au Conseil municipal le projet de construction d'une école de jeunes filles place des Garennes :

« Messieurs, nous possédons à Nantes trois écoles de jeunes filles, dans les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cantons. Les 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> en sont dépourvus. Nous venons vous proposer d'en établir une dans le 6<sup>e</sup> canton, où nous possédons un terrain qui, sans aucun inconvénient, peut être de suite utilisé à cet effet. Cette école serait construite vis-à-vis de celle des garçons, qui a été exécutée en 1877, sur la partie de la place des Garennes restant disponible. Elle sera isolée de tous côtés par des rues. La façade, conformément aux plans qui vous sont soumis sera en tout semblable à celle de l'école des garçons et complètera la symétrie de l'avenue Sainte Anne.

On ne saurait, Messieurs, critiquer l'emplacement choisi pour cette école. Ce n'est pas seulement, en effet, par cette raison que nous possédons le terrain sur la place des Garennes, que nous avons choisi ce lieu, c'est encore parce que, à tous égards, il nous semble le mieux approprié à la chose.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — MUNIC. DE LA VILLE DE NANTES.

# CONSTRUCTION

## Ecole de Jeunes Filles

PLACE DES GARENNES.

### ADJUDICATION.

Le Maire de la Ville de Nantes, Chevalier de la Légion d'Honneur, fait connaître au public que le SIEUR, 22 FILLES existant, à deux heures de l'après-midi, il procédera à l'adjudication de sept lots, destinés à être affectés pour la construction d'une école de jeunes filles sur un terrain communal situé place des Garennes.

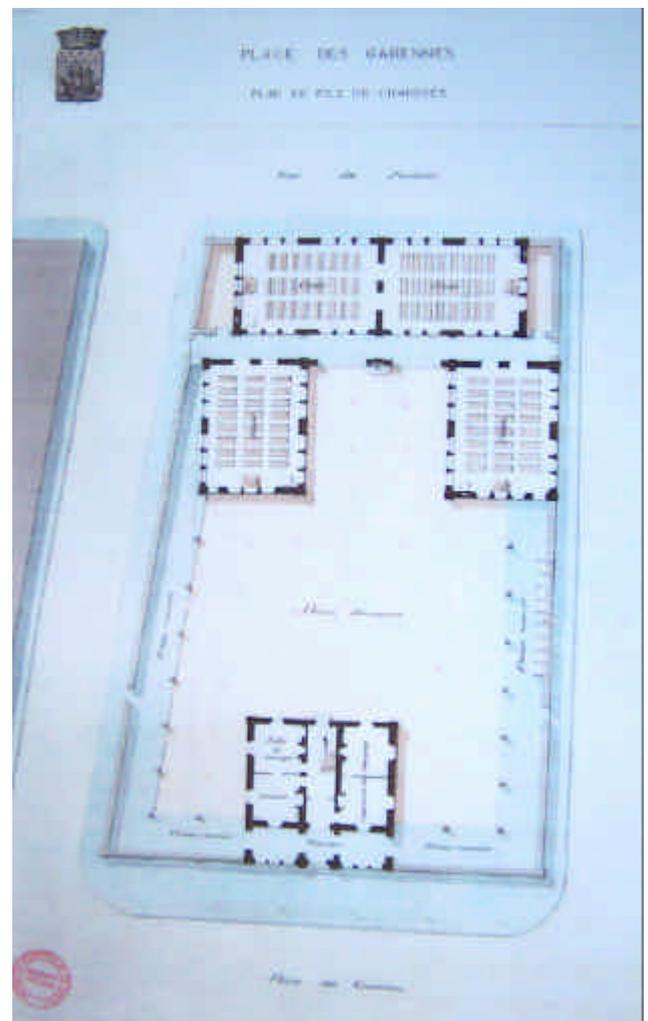
DESIGNATION DES LOTS	TRAVAUX	ESTIMATION
1 <sup>er</sup> LOT — Construction de l'édifice principal.	3822, 50	3200
2 <sup>e</sup> LOT — Chauffage.	2275, 00	200
3 <sup>e</sup> LOT — Cloisonnement de l'édifice principal.	2480, 00	100
4 <sup>e</sup> LOT — Plâtrerie de l'édifice principal.	2000, 00	100
5 <sup>e</sup> LOT — Maçonnerie.	1525, 00	100
6 <sup>e</sup> LOT — Menuiserie et ferronnerie.	800, 00	100
7 <sup>e</sup> LOT — Peinture & vitrerie.	2000, 00	100

Le cahier des charges est déposé au bureau de la Ville, au secrétariat de la Ville, tous les jours, de 10 heures à 4 heures, à l'exception des dimanches et jours fériés.

Le 12 février 1878. — Nantes le 4 Mars 1878.

G. COLOMBEL, adjoint.

Archives Municipales de Nantes



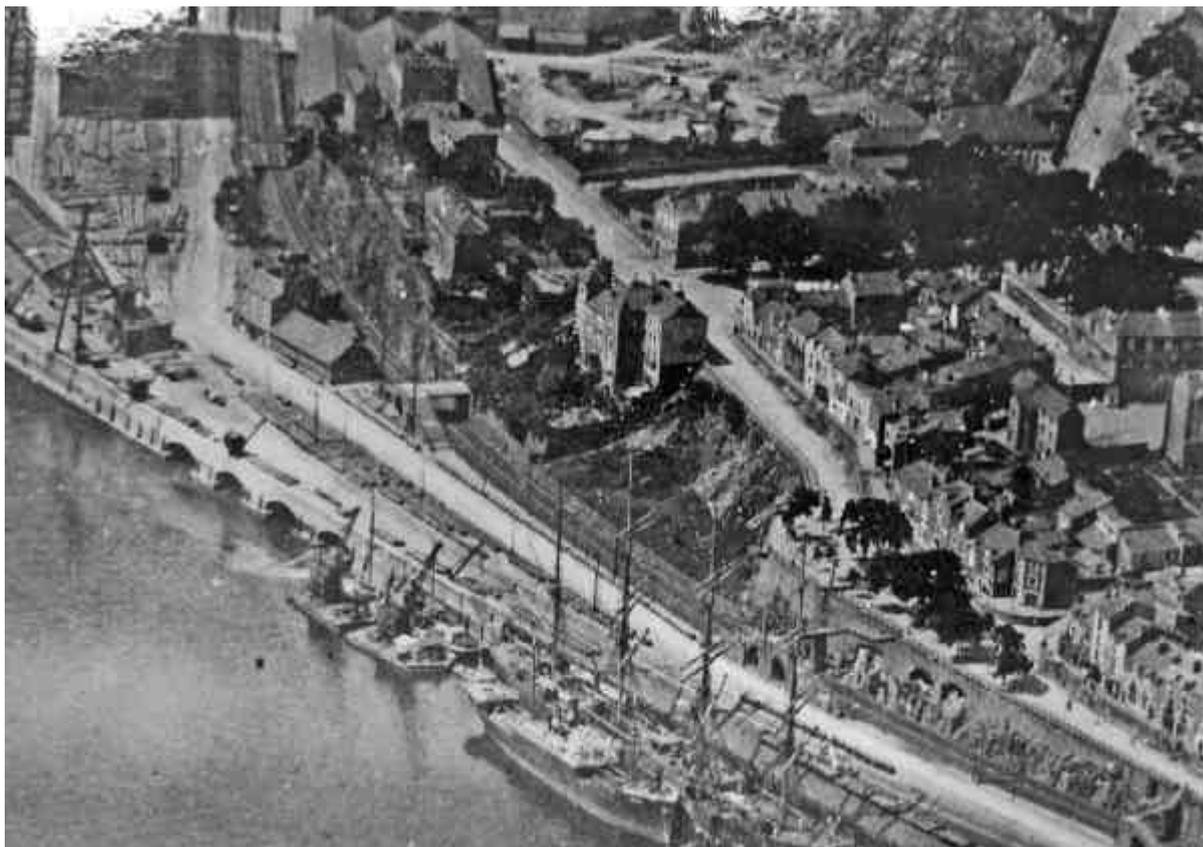
Archives Municipales de Nantes

La place des Garennes, en effet, par sa position élevée, son amplitude au milieu des rues étroites et tortueuses de ce quartier populeux, est d'avance désignée pour recevoir tout établissement scolaire ; et il n'est pas à supposer, en tenant compte du grand nombre d'enfants dans cette partie de la ville, que des vides existent, même dans ces écoles agglomérées. La disposition générale sera à peu près la même que celle adoptée pour l'école des garçons, et le nombre d'élèves qui pourront y être reçues, soit 300, sera le même. Mais, à cause du peu de largeur du terrain dans sa partie postérieure, on dû abandonner le système dit en croix pour le remplacer par un plan formé par un bâtiment de fond comportant deux classes avec deux autres classes en ailes et en retour. La surveillance des cours et des classes sera facile ; les enfants arriveront à ces dernières par des préaux couverts. Pour toutes les dispositions de détail et du mobilier scolaire, cette école sera en tous points semblable à celle des garçons...».

**L'appel d'offres (71 000F au total) a lieu le 9 mars 1876 et l'adjudication des travaux le 30. Ceux-ci se déroulent en un temps record puisque l'école ouvre le 24 septembre de la même année...La somme totale investie par la Ville s'élève à 80 000 F.**



## IV – La vie scolaire aux Garennes 1877 - 1914



La Butte Sainte Anne vers 1900 - Centre d'Histoire du Travail : Collection Jean Bruneau (série 9 -27a)

Les deux écoles de la place des Garennes ouvrent à un an d'écart, dans un quartier marqué par une extrême misère, où l'emploi est précaire et très dépendant de l'activité industrielle et portuaire. On y trouve également la forte présence d'une immigration bas-bretonne particulièrement déshéritée. L'état sanitaire de la population préoccupe sérieusement les autorités et les commentaires ne sont pas assez forts pour en dénoncer les effets.

Déjà en 1849, face à l'épidémie de choléra qui frappe périodiquement la ville, le Dr Bonamy, médecin des épidémies, écrit dans son rapport : « Nous devons noter avant tout que le lieu choisi par l'épidémie pour son premier siège a été le même en 1832 et en 1849.

*Le quartier ainsi circonscrit comprenant la rue de la Piperie, la Grenouillère de Chantenay, le quai d'Aiguillon, les rues de l'Hermitage, Baco, des Perrières, les Garennes, les grands jardins de l'Hermitage, est habité généralement par une population indigente, mal nourrie, mal vêtue, mal logée... ».*

Quarante ans plus tard, en 1893, son successeur, le Dr Bertin(1) déclare à propos du 6<sup>ème</sup> arrondissement : « Cet arrondissement avait déjà en 1884, fourni un nombre considérable de cholériques et de décès. En effet ce quartier était et est encore le plus insalubre. Les cours sales : cour Porcher, cour Lecoq, cour Hervé, les ruelles infectes du Roi-Baco, des Grands Jardins, servent d'habitation à des agglomérations nombreuses de bretons qui vivent tous dans la misère et dans un état permanent de malpropreté et de promiscuité ».

(1)Egalement créateur du dispensaire du Bd St Aignan en 1902

A noter, enfin, la forte présence de l'Église catholique avec la création de la paroisse Sainte Anne en 1846 et dont les œuvres scolaires et sportives se voient concurrencées par l'arrivée des deux écoles publiques, Athanase Ollivier (curé de Sainte Anne) déclare sans ambages à propos de celles-ci :

« En 1877, sur le plateau de Miséry, c'était encore la charmante unité d'un même bercail d'enfants chrétiens, se portant tous, d'un même attrait, du paternel enseignement des religieux et des religieuses à la chaire du prêtre. L'incrédulité poursuivait un autre but, celui de se créer, à son profit personnel, un despotisme exclusif sur les âmes, en les dérobant, dès l'enfance, à l'influence des idées catholiques. Le schisme paroissial s'opérait donc en 1878, par la création des écoles laïques, et, de cette année fatale, la petite université de Sainte-Anne, soit un millier d'étudiants, se trouva divisée de direction et d'esprit ».

L'école laïque va devoir s'adapter aux contraintes d'un tel environnement. Directeurs et directrices, instituteurs et institutrices vont s'efforcer d'y faire face.

## Un élève « *brillant* »

En 1884, le « *Progrès de Nantes et de la Loire Inférieure* » (journal d'union républicaine), organise un concours réservé aux garçons des écoles primaires. Cinquante concurrents y participent. Après avoir exposé les recommandations d'usage pour mener à

bien le problème d'arithmétique, le journal donne la liste des lauréats, dans laquelle on trouve Alexis Didel, de l'école communale des Garennes. Pour l'épreuve de composition française, le sujet est : « *Un enfant écrit à un frère aîné pour le blâmer de demander trop souvent de l'argent à ses parents* ».

Voici la lettre lauréate :

« Mon cher frère,

Ma lettre va, sans doute, te faire sourire. Ce n'est pas en effet aux enfants à faire la leçon aux grandes personnes, un écolier ne devrait donc pas gronder un militaire ; mais mon cher Louis, c'est toi qui m'obliges à agir ainsi. Tu sais que depuis l'accident arrivé il y a deux mois, notre père ne peut plus travailler ; la blessure qu'il s'est faite, n'est pas encore guérie, c'est notre pauvre mère qui est obligée de nous suffire à tous par son travail, et, mon cher Louis, tu dois bien penser qu'avec les deux francs qu'elle gagne par jour, nous ne pouvons pas aller bien loin.

Ecoute-moi donc, mon cher frère, ne demande pas si souvent de l'argent à nos parents ; je t'en prie, attends encore quelques mois. Aussitôt que j'aurai passé mon examen de certificat d'études, j'entrerai en apprentissage, et mon futur patron m'a promis de me payer dès que je serai au courant du travail. Alors nous serons plus heureux ; j'espère bien qu'à cette époque notre père sera rétabli et pourra recommencer à travailler. Avec ce que nous gagnerons à nous deux il nous sera facile de te procurer bien des petites douceurs.

Encore une fois, cher Louis, patiente un peu, et ne méprise pas les conseils de ton petit frère, qui t'embrasse de tout cœur.

Alexis »

Et le journal conclut « *La première place est obtenue par le jeune Alexis Didel, âgé de 12 ans, rue de la Brasserie, 17, à Nantes, élève à l'école communale des Garennes* ». (1)

(1) AM Nantes Cote 8 pres 7 (le progrès n° 920 du 18/07/1884)

## Les cours d'adultes

A l'école des garçons, rue des Garennes, ont lieu des cours d'adultes de constructions navales. Ces cours sont organisés conformément à la loi du 10 avril 1867, voulue par Victor Duruy, ministre de l'instruction publique de 1863 à 1867.

Un article du journal « *Le Phare de la Loire* » en date du 22 mars 1910 (Archives Municipales) nous relate :

---

*Une Fête de Famille à l'école des Garennes - Distribution des prix aux élèves des cours d'adultes (dimanche 20 mars 1910).*

M. Versini, inspecteur d'académie, préside la cérémonie, entouré des représentants de la mairie, de la préfecture, de la chambre de commerce, des directeurs d'écoles, des professeurs de l'école des Garennes.

Dans son allocution, il rappelle que : « *ces cours comprennent tout d'abord un enseignement technique sous forme de cours de constructions navales, dispensés par deux professeurs spécialisés dans la construction des navires. [...] A ces cours d'ordre technique, se juxtaposent des cours d'ordre plus général, qui les complètent en y préparant les jeunes gens* ». En effet, nombre d'anciens

élèves de l'école n'ont pu la fréquenter régulièrement (« *et qui oserait faire des reproches à la misère* »). « *C'est à ces besoins si réels partout, mais spécialement dans ce quartier ouvrier que satisfont les cours d'adultes proprement dit de cette école* ». Cet enseignement s'échelonne du cours élémentaire jusqu'au cours supérieur et est donné par deux instituteurs adjoints de l'école.

Cette fête est aussi l'occasion de remettre des récompenses aux quarante meilleurs élèves sur les cent cinquante qui participent à ces cours. Ils reçoivent, soit un livret de

caisse d'épargne, soit un volume offert par l'Association des anciens élèves.

Cette année 1910, voit une nouveauté : des séances de tir, commencées en juin 1909 et qui ont lieu régulièrement le dimanche sous la direction de deux des instituteurs adjoints de cette école.

M. Versini précise que : « *le futur soldat peut se préparer, en fortifiant son corps par une sage hygiène et des exercices appropriés, mais aussi en devenant un bon tireur, adroit, habile, sachant user des qualités de finesse et de coup d'œil que l'on n'a jamais refusées aux habitants du vieux sol français* ».

---

## Maîtres et maîtresses, de fortes personnalités

Trois directeurs (M. Viel, Guchet et Brochard) et trois directrices (Mmes Spitalier, Nouvel et Chédemois) se succèdent dans chaque école durant cette trentaine d'années. Les noms de deux d'entre eux, restés plus longtemps en poste, sont plus

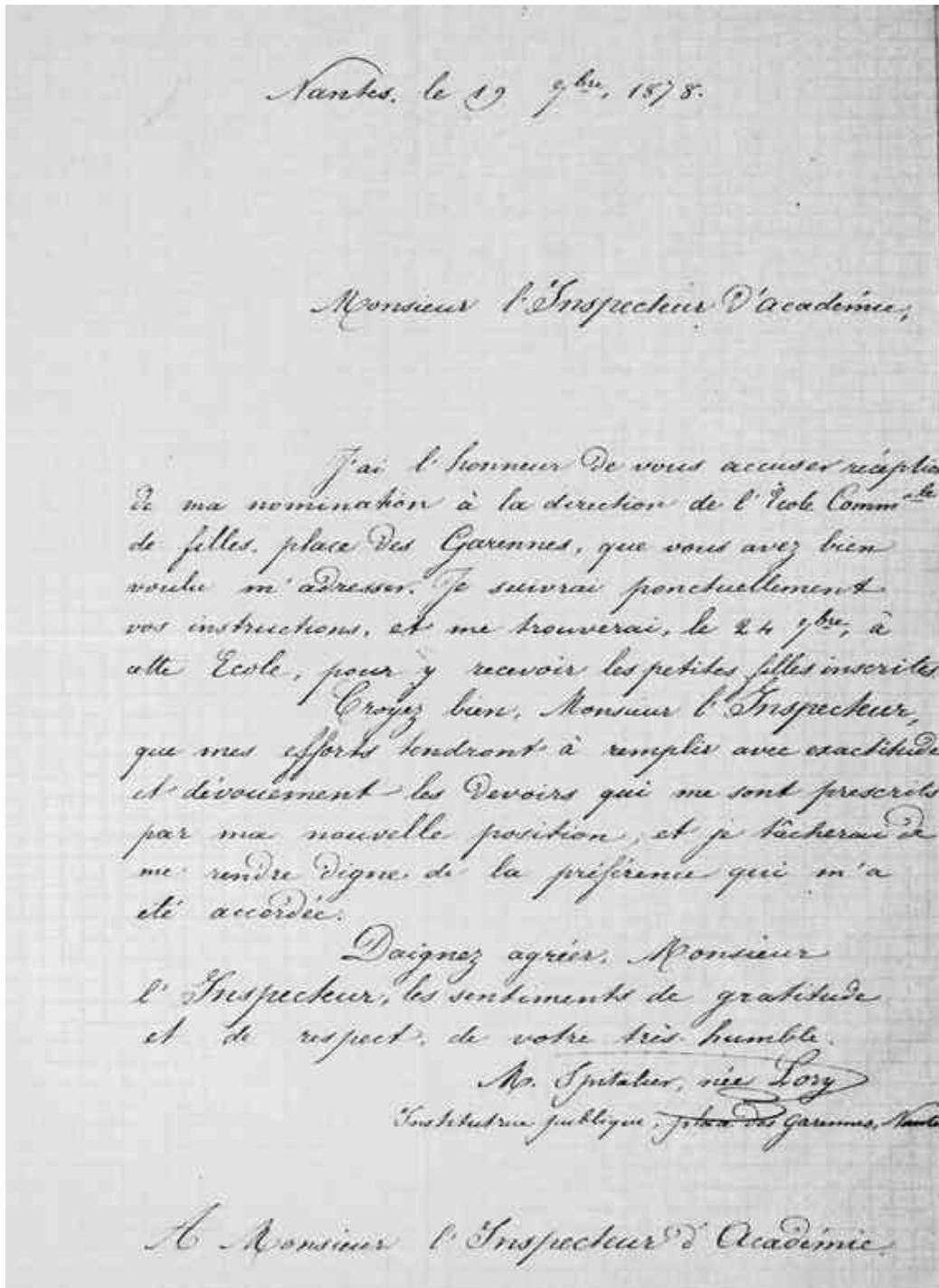
souvent cités : Mme Spitalier qui assume le démarrage de l'école et sa direction jusqu'en 1893 et M Brochard en poste de 1884 à 1913. Nous n'avons que peu de renseignements concernant M. Viel, premier directeur de

l'école de garçons si ce n'est qu'il deviendra plus tard inspecteur d'académie et adjoint au maire de Nantes. Il est remplacé en octobre 1880 par M. Guchet qui vient de Clisson.

## Madame Spitalier, première directrice de 1878 à 1893.

Marie Spitalier, née en 1848 à Messac, passe son brevet à vingt ans et trouve un premier emploi à l'école privée laïque de la rue du Trépied dirigée par Mme Provost. Celle-ci en reste directrice lorsque la ville reprend son école en 1871. Mme Spitalier y devient maîtresse adjointe la même année. Très désireuse d'obtenir un poste de directrice, elle en fait la demande dès septembre 1876 à l'Inspecteur d'Académie. Elle la renouvelle en avril 1878 et s'adresse même directement au Préfet, quelques semaines plus tard.

Sa démarche est couronnée de succès et elle accuse réception de sa nomination quelques jours avant la rentrée dans une lettre dont on remarque la formule de politesse, très « ancien régime », et que l'on retrouve d'ailleurs assez systématiquement dans les courriers adressés à leur hiérarchie par les directeurs.



Nantes, le 17 gbr, 1878.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de ma nomination à la direction de l'Écol. Comm<sup>te</sup> de filles, place des Garennes, que vous avez bien voulu m'adresser. Je suivrai ponctuellement vos instructions, et me trouverai, le 24 gbr, à cette École, pour y recevoir les petites filles inscrites.

Croyez bien, Monsieur l'Inspecteur, que mes efforts tendront à remplir avec exactitude et dévouement les Devoirs qui me sont prescrits par ma nouvelle position, et je tâcherai de me rendre digne de la préférence qui m'a été accordée.

Daignez agréer, Monsieur l'Inspecteur, les sentiments de gratitude et de respect, de votre très humble,

M<sup>me</sup> Spitalier, née Lory  
Institutrice publique, place des Garennes, Nantes

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

# Les premières élèves

Le jour de la rentrée, 24 septembre 1877, Madame Spitalier, inscrit soigneusement sur le registre de l'école le nom de ses 342 premières élèves. Cette liste comprend les noms et prénoms des parents et des enfants ainsi que la date de naissance de ces derniers. Par contre nous n'avons pas d'indication cette année-là sur la profession des parents.

ACADÉMIE \_\_\_\_\_  
 DEPARTEMENT \_\_\_\_\_

## INSTRUCTION

(1) Ces enfants ne sont inscrits sur le registre scolaire qu'après la formation des écoles. — Les autres parents approuvent expressément les mêmes enfants.

NOM DE L'ÉLÈVE	NOMS ET PRÉNOMS DES PARENTS	LIEUX	NOMS ET CÉLÉBRITÉS	DATE DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	INDICATIONS DE LA FAMILLE	SIGNATURES			TOTAL DES ÉLÈVES
								Parent	Parent	Parent	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Bonnel Françoise		Yvette	5 nov. 1850	7 <sup>ème</sup> 1877		M. Chast.				
2	Voisard Louis		Yvette	17 fév. 1851	"						
3	Gilley Françoise		Élise	5 juil. 1851	"						
4	Thuillier J.		Louise	14 juil. 1851	"						
5	Loyoff Joseph		Marie	10 <sup>ème</sup> 1851	"						
6	Andrieux Joseph		Barthe	5 juil. 1851	"						
7	Jouan Pierre		Marie	7 <sup>ème</sup> 1851	"						
8	Kurin Georges		Yvonne	21 juil. 51	"						
9	Vollaire Louise		Angèle	12 août 51	"						
10	Louvier René		Marie	10 <sup>ème</sup> 1851	"						
11	Hébert Ernest		Angèle	6 août - 51	9 <sup>ème</sup>						
12	Lucier Pierre		Marie	5 fév. 1851	"						
13	Lamy François		Marie	6 juil. 1851	"						
14	Rebeul Louise		Élise	28 <sup>ème</sup> 1851	"						
15	Léon Pierre		Nicholas	8 fév. 1851	"						
16	Bonin Armand		Adrien	15 <sup>ème</sup> 1851	"						
17	Durock Eugène		André	19 juil. 1851	"						
18	Raynaud Paul		Marie	12 juil. 1851	"						
19	Kaïnand Eugénie		Yvonne	18 <sup>ème</sup> 1851	9 <sup>ème</sup> 1877						
20	Duroy Jean		Yvonne	"	"						
21	Dicourt Alfred		Angèle	16 juil. 1851	"						
22	Jouan François		Abandonnée	6 <sup>ème</sup> 1851	"						
23	Delarand Frédéric		Josephine	28 août - 51	"						
24	Rebeul Jean		Marie	8 <sup>ème</sup> - 51	"						
25	Largue Joseph		Louise	11 juil. 51	"						
26	Philippin Étienne		Angèle	"	"						
27	Leclercq Albert		Abandonnée	5. fév. 1851	"						
28	Leriquand François		Marie	1 fév. 51	"						
29	Leriquand Constant		Yvonne	27 fév. 1851	"						
30	Leriquand Pierre		Élise	25 août 1851	"						
31	Rebeul Claude		Yvonne	18 fév. 1851	"						
32	Verneuf Paul		Henriette	31 <sup>ème</sup> 1851	"						

A plusieurs reprises Mme Spitalier montre qu'elle a du caractère et qu'elle n'hésite pas à faire connaître son point de vue : sur l'aptitude de certaines de ses collaboratrices à des fonctions plus élevées, ou sur l'opportunité de remplir des cahiers mensuels contenant les devoirs faits en classe au motif qu'ils ne sont « *pas conformes au modèle recommandé par le Ministère de l'Instruction Publique* ».

Certaines initiatives comme l'assistance à un enterrement civil avec ses élèves déclencheront dans les journaux une polémique qui parviendra jusqu'au Conseil Municipal.

En octobre 1884, un incident éclate à la suite d'une information publiée dans *Le Phare de la Loire* (républicain) et reprise sous une forme polémique dans *L'Espérance du Peuple* (ultra conservateur) à propos de l'assistance d'un groupe d'élèves de l'école, à l'enterrement laïc d'une enfant de quinze jours, soeur d'une élève des Garennes, ceci sous la conduite de Mme Spitalier. Tandis que *Le Phare* applaudit cette initiative, *L'Espérance du Peuple* dénonce : « *La société de la libre pensée, tout nouvellement approuvée par M Catusse(1) [qui] s'est emparée du cadavre de ce petit ange pour servir à une manifestation d'athéisme. Ce serait ridicule si ce n'était profondément triste. Cette institutrice qui, sans y être forcée conduit à un enterrement civil les petites filles qu'elle est chargée d'instruire, nous semble peu digne de la confiance des pères et mères de famille. Il s'élèvera certainement une voix au conseil municipal pour demander à M Colombel(2) si les institutrices laïques ont pour mission de scandaliser nos populations en participant aux manifestations de la libre pensée* »

Cet appel trouve effectivement un écho sur les bancs de l'opposition par la voix de M. Le Romain, le 28 octobre : « *La cérémonie est destinée par son caractère essentiellement matérialiste, à faire échec, non pas seulement à tel culte reconnu ou non mais à l'idée de Dieu, par conséquent à la base et à la raison d'être de tout sentiment religieux... Ce qui est véritablement lamentable, c'est qu'on travaille de cette sorte à détruire dans l'âme de l'enfant le germe de toute vertu ; surtout quand on accepte de la loi et de la confiance des familles la mission presque auguste de l'instruire et de l'écartier du mal et de le mener au bien* ».

Bien entendu le maire avait pris soin de demander à l'inspecteur d'académie des éclaircissements sur l'affaire. Sur la base des précisions fournies à celui-ci par Mme Spitalier, il s'avérait que les faits avaient eu lieu hors de l'horaire scolaire, dans un souci de solidarité, et à la demande des familles concernées. La proposition de sanction de M. Le Romain était donc rejetée au motif « *qu'il n'appartenait pas à la municipalité de prendre des mesures vis-à-vis d'un enseignant lequel relève seul de l'inspection académique* ».

(1) Préfet de la Loire Atlantique, républicain convaincu et défenseur de l'école publique.

(2) Maire de Nantes de 1881 à 1885.

École Communale de jeunes filles  
Place Des Garennies.  
Nantes.

Nantes, le 25 8<sup>bre</sup> 1884.

Com.  
/

Monsieur l'Inspecteur,

Je m'empresse de répondre à votre note, reçue à l'instant, dans l'ordre des questions que vous me posez au sujet de l'enterrement de la jeune Fosceau.

1<sup>o</sup> L'enterrement a eu lieu le 6 Octobre, à 5 heures du soir.

2<sup>o</sup> Quatorze enfants y assistèrent accompagnés par M<sup>lle</sup> Caduc et moi.

3<sup>o</sup> Toutes étaient positivement autorisées par leurs familles.

N'ayant demandé que six petites filles pour porter les cordons du poêle, j'ai dû cependant emmener celles qui se trouvaient en plus; elles n'auraient été punies de s'en retourner quoiqu'innocentes de l'autorisation de leurs parents pour la plupart se trouvant à l'enterrement.

Je regrette, Monsieur l'Inspecteur, d'être la cause de l'issue malheureuse que prend cette affaire, et je vous prie de vouloir bien agréer les sentiments respectueux

De votre très humble:

M. Spitalier

Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Nantes.

Dès sa première année aux Garennes, Mme Spitalier semble avoir connu de sérieux problèmes de santé nécessitant des remplacements durant ses absences. Elle obtient également un (court) congé de maternité, début 1880.

Elle semble bien appréciée par son inspecteur et par la population, si l'on en juge par ses notes. En 1886 et 1887 ; «Très bonne maîtresse sous tous rapports. Bonnes relations». En 1888, « Conduite et tenue exemplaires... ».

École des Garennes  
Filles  
Vendredi, 27. X<sup>bre</sup> 1887  
Victorine Lemaître  
12 ans 1/2  
Cours supérieur

---

Rédaction - Notre arbre de Noël

Carnavas. - Mauvais temps. - amusement. - surprises, dépens. - joie, et inquiétude. Quelques jours avant la fête, Madame avait commencé à faire des préparatifs pour la fête; elle nous avait dit qu'il y aurait un arbre de Noël dans la cour, alors Maria, quand je suis rentrée en classe, j'ai aperçu deux ouvriers qui défaisaient le petit carré du jardin à l'hon<sup>neur</sup> pour planter l'arbre de Noël. M<sup>me</sup> Spitalier nous avait donné beaucoup de paille pour arranger les petites affaires; cela amusait beaucoup. Mais il y avait des grandes filles qui lui aidèrent. Enfin, mardi matin il faisait mauvais temps, et il faisait noir, alors on se dit: comment va-t-on faire si il pleut; mais vers midi le temps s'était radouci, il faisait du beau soleil, alors nous étions rajeunies! et M<sup>me</sup> Spitalier avait dit qu'il fallait amener nos petites sœurs ou petits frères. M<sup>me</sup> avait invité les parents à venir; enfin, vers deux heures et demie en sortant de classe nous fîmes toutes surprises de voir les guirlandes qui étaient attachées au sapin, tout cela volait on avait dit bientôt que le vent allait tout emporter, enfin nous fîmes le tour de la cour plusieurs fois en chantant; nous voyions les personnes qui étaient assises à nous regarder, et M<sup>me</sup> nous avait dit de prendre deux petites filles chacune.

Si nous les prisions c'était pour leur rendre service,  
parce qu'elles ne savaient pas lire leurs numéros  
alors nous qui sommes grandes nous les leur avons  
lus. Enfin la séance a commencé et M<sup>me</sup> a voulu  
que la petite classe fut servie la première; et  
à mesure chaque maîtresse prenait un jeu et  
nommait le numéro. On venait le chercher. Il  
y avait des bracelets, des montres etc. Enfin nous  
étions très contentes de cette fête, mais c'est que  
cela a coûté de l'argent à M<sup>me</sup>. Si M<sup>me</sup> a fait  
cela c'est pour nous faire plaisir. Aussi doit-on  
être très sage en classe.

Rédaction de la distribution des cadeaux de Noël aux élèves 27/12/1889  
Fonds des Archives Départementales de Loire-Atlantique

La santé de Mme Spitalier, sujette à des crises de plus en plus fréquentes d'influenza (grippe) se dégrade sérieusement à la fin des années 1880 et elle meurt à l'école le 28 juillet 1893. Elle est remplacée dès le 1<sup>er</sup> août par Mme Nouvel.

## Monsieur Brochard, directeur de 1884 à 1913

A sa nomination, en 1884, l'école des Garennes semble en recul sur le plan des effectifs. Avec quelques 220 inscrits, sa fréquentation est plutôt proche de 180 comme il aimera plus tard à le rappeler. Tout ce qui risque de freiner le redressement du nombre d'élèves fréquentant son établissement rencontre sa résistance. C'est ainsi qu'aux environs de

1900 il proteste contre une quelconque application de la « *carte scolaire* » lorsque des problèmes familiaux écartent le domicile des parents loin du quartier et qu'on lui demande de renvoyer des élèves. Et ceci, bien entendu, d'autant plus qu'il y voit le risque que ceux-ci aillent « *à l'école des frères, rue Sainte Elisabeth* » (actuellement rue Mounet Sully)

*« Remarque importante : la population très malheureuse du quartier change bien souvent de demeure tantôt pour aller de Nantes à Chantenay, ou réciproquement de Chantenay vers Nantes pour des raisons diverses. Ceci est tellement vrai que sur 350 élèves, j'en reçois entre 100 et 115 nouveaux chaque année. Avec un tel mouvement de la population scolaire comment ne pas admettre que des enfants qui ont quitté peut-être momentanément Nantes ne continuent pas à suivre l'école où ils ont débuté !*

*Un élève habitué à un maître fait de bons progrès, si vous le changez d'école il se dégoûtera et bientôt, il fera un mauvais élève ; d'autre part, tel enfant ne fait rien dans telle école, il fera d'excellents progrès ailleurs. J'ai eu des élèves fréquentant mon école et venir de la Chaussée de la Madeleine, de la rue des Dervallières et de la rue Paré, ils se plaisaient chez moi, pouvais-je sensément les renvoyer sans mécontenter les familles et nuire grandement à leurs intérêts ?*

*Le contraire a lieu ; je ne prétends point avoir la confiance de toutes les familles, ainsi tous les jours je vois des enfants passer devant mon école pour aller à Chantenay et bien sûr plus de 25 élèves vont de Nantes à l'école de Chantenay. Je trouve cela très naturel, car il y va de l'instruction populaire. [...] Enfin les écoles sont depuis 1881 des écoles nationales et non pas communales. Astreindre ses enfants à fréquenter l'école de sa commune, de son quartier c'est nuire, entraver la liberté du père de famille. »*

On voit dans les arguments employés et les personnages municipaux cités, que M. Brochard a une parfaite connaissance des enjeux du débat sur l'école...

Très impliqué dans la vie associative autour de l'école M. Brochard fonde en 1892 « L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole Publique de garçons, place des Garennes ». Au premier rang de ses activités, l'ouverture d'un registre pour la

recherche d'emploi afin d'aider les jeunes travailleurs au chômage. Autre souci, celui de l'éducation qui doit se prolonger au-delà de la scolarité obligatoire avec l'ouverture de cours dès l'automne 1892, suivie de la création d'une bibliothèque, l'année suivante. En 1895, l'enseignement dispensé s'étend à la construction navale. Pour son activité à l'Amicale, M. Brochard reçoit les palmes d'officier de l'Instruction Publique en 1901.

Les effectifs sont respectivement de 60, 69, 79 et...134 élèves. Bien que ces chiffres apparaissent élevés au regard des critères actuels, ils correspondent, pour les 3 premières classes aux données admises à l'époque puisque la capacité normale d'une salle de classe est de 75 places.

Par contre on peut s'interroger sur les 134 enfants inscrits dans la 4<sup>ème</sup> classe. Mais on s'aperçoit, au vu des âges, que plus de 70 d'entre eux ont moins de 6 ans, et même une vingtaine moins de 4 ans.

Nous n'avons pas d'explication à ce sujet, l'école des Garennes n'ayant pas de section maternelle. Faut-il en déduire que la « *petite* » classe accueillait tous les enfants dans ce qui ressemblerait à une garderie ? En tout cas la description qui en est faite dans la lettre de M. Brochard confirmerait cette hypothèse.

On constate aussi une large dispersion des âges (de 4 à 5 ans) à l'intérieur d'une même classe :

1 <sup>ère</sup> classe	âges allant de 9 à 13 ans	âge moyen : 10,9 ans
2 <sup>ème</sup> classe	âges « 8 à 13 ans	âge moyen : 9,7 ans
3 <sup>ème</sup> classe	âges « 6 à 11 ans	âge moyen : 7,9 ans

Même si la fréquentation réelle se situe aux environs de 300, chiffre conforme aux normes de l'époque pour 4 classes, le problème des effectifs se pose très rapidement puisque, dès le mois de décembre 78, la directrice demande une 4<sup>ème</sup> maîtresse adjointe qu'elle entend affecter au soutien des élèves et non à une classe particulière.

Est-ce à cause de son caractère novateur, que sa demande n'aboutit pas ?

Il faut attendre la rentrée 1890 pour que le nombre total d'enseignantes passe à cinq en y incluant une stagiaire.

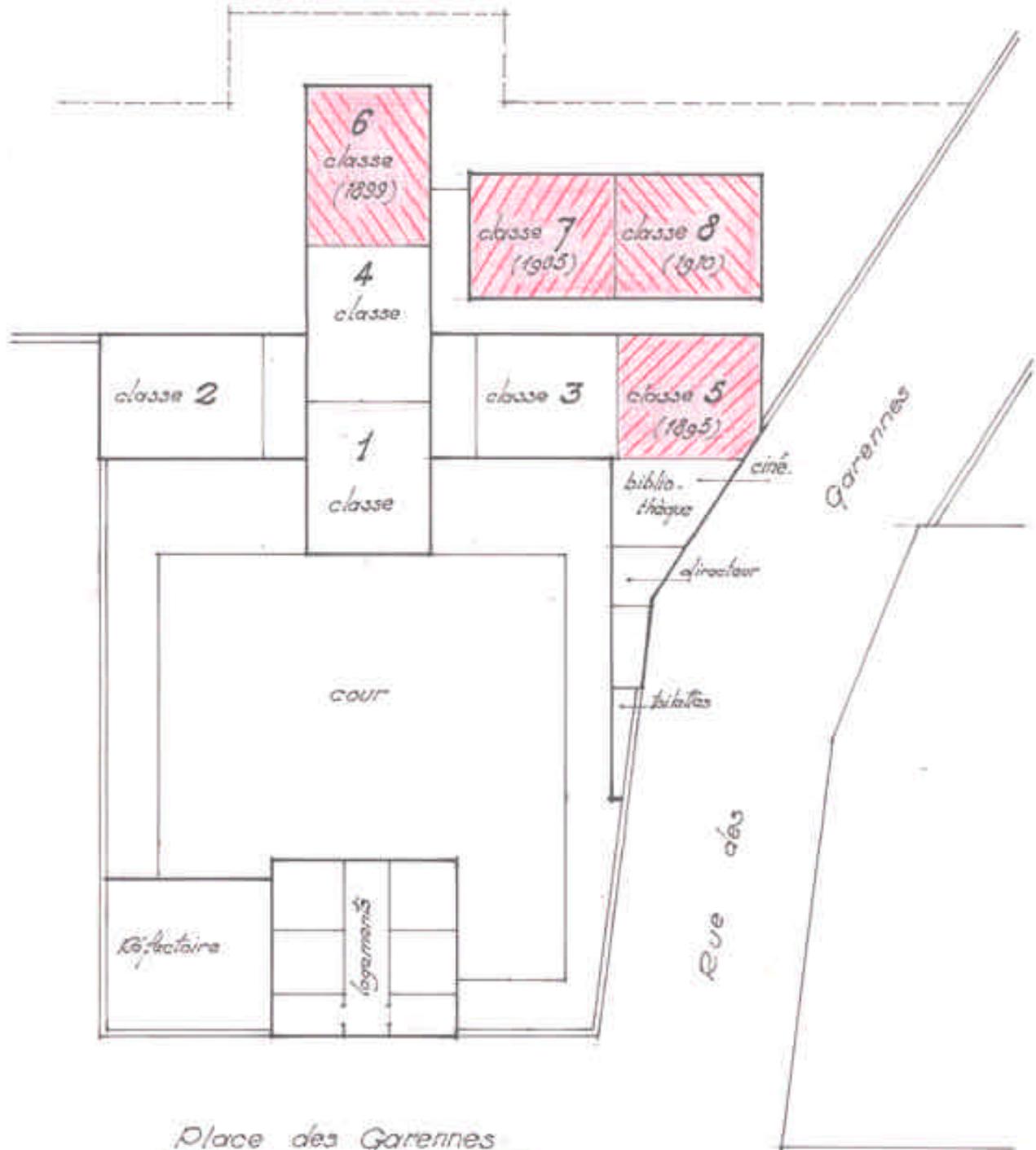
## V – Agrandissement des écoles

Durant les années 1874 à 1879, les débats du Conseil Municipal ayant trait à la construction des écoles publiques de garçons et de filles aboutissent à la décision de bâtir des locaux pouvant accueillir des groupes de 300 élèves : « C'est là, du reste une règle à peu près générale ».

A l'école des filles, il faudra attendre 1902 pour que soit décidé de construire un étage (le terrain sur lequel est construit l'école est trop petit pour que l'on puisse s'étendre en surface). Trois classes sont créées pour offrir des places à respectivement 60, 33 et 43 élèves soit 136 élèves au total.



les carrières de Miséry



Place des Garennes  
ÉCOLE COMMUNALE de GARÇONS

les agrandissements



A l'école des garçons, les locaux se révèlent très vite trop exigus au détriment de la santé des élèves comme l'explique M. Brochard, directeur de l'école, dans une lettre au Maire de Nantes :

*« L'école publique de garçons, que je dirige depuis bientôt quinze ans, a vu le nombre de ses élèves augmenter considérablement.*

*En 1884, elle comptait à peine 200 élèves et quatre maîtres étaient chargés de leur instruction. En 1895, une 5<sup>ème</sup> classe fut construite et 280 élèves fréquentaient l'école. Dès l'année suivante, l'agrandissement était insuffisant. Aujourd'hui 345 élèves fréquentent l'école et toutes les classes sont bondées et la 5<sup>ème</sup> en particulier qui compte 63 places y a vu cette année 120 élèves entassés : quelquefois, jusqu'à 7 ou 8 pauvres petits enfants de 6 à 7 ans assis sur un banc devant une table de 1,50 m de longueur. Ils étaient si pressés, qu'il ne se passait pas de semaine sans que nous ayons quelques accidents à déplorer. Les plus robustes placés aux extrémités des bancs avaient soins de s'arc-bouter avec leurs jambes contre les poussées de leurs voisins. Nous étions obligés pour faire écrire les enfants de partager les élèves de cette classe en deux sections et d'en occuper une partie debout, à la lecture aux tableaux noirs et de disséminer les élèves trop gênés sur les places libres.*

*Sans compter les effets de surmenage dont le maître chargé de cette classe a été victime, est-ce bien humain, par les grandes chaleurs que nous avons eu à supporter, cet été, de réunir dans un espace de 72 m<sup>2</sup> un maître et 120 élèves depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir ?*

*L'hygiène et la santé des élèves et du maître ne souffriront-ils point un jour d'une telle agglomération ?*

*Evidemment dans un quartier de notre ville où la population ne tend qu'à s'accroître, où l'espace convenable pour un agrandissement de l'école est à souhaiter, le Conseil Municipal ne peut que chercher à bien traiter une population pauvre, malheureuse et digne d'intérêt à tous égards. Ces chers enfants ne sont-ils pas en effet assez déshérités de la nature, être obligés de vivre pendant la nuit et les jours de congés dans de véritables taudis, sans que pendant les heures de classes ils soient tenus de respirer encore un air vicié ? »*

La construction de cette 6<sup>ème</sup> classe sera décidée par le Conseil Municipal dans sa séance du 6 février 1899.

En juin 1910, nouvel agrandissement, l'Inspecteur d'Académie informe le Préfet que l'école « *de Garçons de la place des Garennes compte 414 élèves groupés en 7 classes [...]. La 7<sup>ème</sup> classe a un effectif de 98 élèves ce qui est une tâche trop lourde pour le maître. D'autre part, les enfants de cette classe ne peuvent être l'objet de tous les soins auxquels ils ont droit.* »

Le Conseil Municipal, présidé par M. Guist'hau, député-maire, donne son approbation pour la construction d'une 8<sup>ème</sup> classe. La nouvelle classe devra être prête pour la rentrée d'octobre.

En 1912, une cantine scolaire est aménagée dans l'école des garçons.

VILLE DE NANTES

École Publique  
*filles pl. des Garennes*  
1912

DATES	Soupe	Hari-	Riz	Soupe	Pain	Morus	Beuf	Ragout	DÉCOMPTÉ DES ÉLÈVES				
	maigre	coln		Créan			sauce		Total	0-10	0-10	0-10	0-20
3	110						110		93	4	16		7
4		110		110					80	7	19		4
5	110							110	79	6	19		6
7	110					110			80	7	19		6
8				110			110		82	6	17		5
10	100						100		72	4	13		6
11		100		100					77	7	12		6
12	110								77	7	19		7
14	110					110			83	7	11		5
15				110			110		80	7	16		5
17	90						90		63	4	14		9
18				110				110	83	7	11		7
19	115	115							88	7	12		8
21	110					110			80	6	16		6
22				110			110		80	5	17		8
24	95						95		70	5	15		7
25		110		110					77	6	17		10
26	110								80	6	12		5
28	110					110			74	6	14		11
29				95			95		65	6	14		7
30													
Totaux	430	465		870		440	420	570	220	220			138
Produit par nature	380	465		850		520	420	470	220	220			138

Pris total des portions livrées pendant le mois de *Novembre* 1912. *543.60*

Nantes, le *10* *1912*  
Le Directeur *J. Guichard*

Archives Ecole des Garennes

Elle fonctionnera jusqu'à la fin de la guerre. En 1920, elle n'est plus fréquentée que par 15 élèves au lieu d'une moyenne, avant guerre, de 120. « Le réfectoire n'a plus de raison d'être comme salle spéciale pour un déjeuner d'une demi-heure servi à un petit nombre d'enfants ». Cette vaste salle cimentée, couverte en zinc, très froide l'hiver, et très chaude l'été, abritera cependant, des classes enfantines et préparatoires.

En 1929, à la demande de l'Amicale des Anciens Elèves, un projet d'aménagement de cinéma scolaire sera également envisagé dans cette salle. Il ne sera pas réalisé, parce que jugé trop cher par la Municipalité.

## VI - La Première Guerre Mondiale

Le 1<sup>er</sup> août 1914, tous les maires de France reçoivent du gouvernement le télégramme qui fixe la mobilisation au dimanche 2 août.

Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Les socialistes se rallient à «l'Union sacrée» aux côtés de la droite catholique et des monarchistes. Cependant, cette Union n'est pas le fait seul des états-majors politiques : elle s'enracine dans la nation et en particulier dans les écoles laïques où le culte de la République et celui de la Patrie sont associés.

Ainsi le 1<sup>er</sup> août 1914, à Nantes, les instituteurs et institutrices, rassemblés place du Commerce, décident d'offrir pendant les vacances leurs services à l'administration académique et à la municipalité Nantaise (en particulier, pour les garderies d'enfants de mobilisés ou de veuves). Ce mouvement spontané s'amplifie dès la rentrée et concerne aussi bien l'éducation patriotique des enfants que leur participation aux œuvres de soutien aux soldats. Il se poursuivra sans relâche tout au long des quatre années de guerre.

### Les œuvres de guerre à l'école des filles

Madame Einholtz nommée directrice de l'école des filles le 1<sup>er</sup> octobre 1913, en remplacement de madame Chédemois, sera l'âme et l'animatrice de cette « culture de guerre ». Dans son premier rapport (1914-1918), elle expose son programme : d'abord soutenir le moral de toute la population. « *Tous les matins (et cette ligne de conduite fut suivie toute l'année), la leçon de morale ou d'instruction civique fut remplacée par la lecture du Communiqué officiel et par celle des traits d'héroïsme, de courage, de charité ou de dévouement de nos soldats.* »

Cette pédagogie franchit les murs de l'école et vise également les parents : « *Les enfants s'habituèrent à chercher sur la carte les endroits désignés, des journaux illustrés leur furent donnés. Le soir, à la*

*maison, elles répétaient les entretiens de l'école et beaucoup de mamans attendaient impatientement l'arrivée de leurs fillettes pour connaître les événements militaires du jour. [...] J'eus le plaisir de constater que l'énergie des mamans se trouvait relevée par cela. Elles me disaient : Que c'est long ! Heureusement, madame, que nos filles nous disent que vous avez confiance, cela nous rassure, on nous raconte tant de choses que nous perdrons courage ! »*

Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 novembre 1914, les locaux sont occupés par 3 à 400 soldats anglais. Il fallut donc, pour la rentrée du 1<sup>er</sup> octobre, organiser l'accueil des élèves. Un certain nombre fut envoyé vers les écoles des rues Evariste Luminais, de la Mutualité de l'annexe rue du roi Baco. Mais, le 5 octobre, les anglais

quittèrent l'école des garçons, ce qui permit le retour des élèves et d'organiser des classes de mi-temps, le matin pour les garçons, l'après-midi pour les filles. Mme Einholtz s'installa avec ses 42 élèves dans la bibliothèque. « *Nous y étions fort mal, manquant de lumière et d'air. Néanmoins, les enfants travaillèrent avec ardeur et les programmes furent suivis en grande partie. Il ne pouvait être question de faire des leçons de dessin, le local étant défectueux. Le chant fut supprimé aussi et les fillettes se mirent à tricoter tous les jours de 3 à 4 h. Dans les classes élémentaires on faisait de la charpie de laine et de fil.* »

L'école en fournit de 6 à 700 kg à la station municipale de la Pelleterie et, dans les envois au front, 200 kg de charpie de laine.

## « *L'oreiller du soldat blessé* »

Cependant, c'est une véritable entreprise que Mme Einholtz fonde, en février 1915, avec l'aide de Mme Laboureur et de Mme Buffet (épouse d'un industriel habitant rue Babonneau). Il s'agit de « *doter les trains sanitaires chargés d'évacuer les blessés de la ligne de front aux hospices, d'oreillers moelleux, propres, désinfectés, susceptibles d'être placés et déplacés facilement. Cet oreiller évitera au blessé de ressentir les secousses inévitables du transport et apaisera ses douleurs* ». 40 000 oreillers seront confectionnés durant les quatre années de guerre. Malgré les difficultés pécuniaires, mais grâce à la volonté de ses organisatrices, l'œuvre essaima sur toute la France, dans le Midi notamment et dépasse même les frontières (des chèques et des mandats arrivent d'Angleterre, du Canada, d'Argentine).

Les élèves sont conviés à participer à des quêtes pour l'Orphelinat des Armées, pour la journée du Poilu etc..., à économiser sou par sou en se privant « *de chocolat, de friandises, et de petites fantaisies pour alimenter la caisse des prisonniers de guerre, des soldats au front ou des soldats malades ou blessés* ».



Archives Municipales de Nantes

### Filleul de guerre

Au mois de juillet 1915, l'école prend un filleul de guerre. Ce sera un blessé sans famille choisi dans un hôpital de Nantes. *« Deux fois par semaine, deux fillettes vont à l'hôpital porter des douceurs à leur filleul, tout heureux d'avoir plus de marraines que n'en avait autrefois une princesse ».*

Le 29 novembre 1919, Mme Einholtz rédige son dernier rapport de guerre. Dès la signature de l'armistice, elle envisage la suite à donner à ses Œuvres pour venir en aide, non seulement aux soldats, mais aussi aux orphelins, aux populations civiles des départements dévastés par la guerre. Elle écrit : *« Il semblerait que les œuvres nées de la guerre auraient dû cesser d'exister avec la paix. Pour beaucoup cela fut, mais il en est d'autres qui se sont transformées afin de réparer un peu le mal causé par cinq années de destructions. L'Oreiller du blessé fut de ces dernières. [...] En février 1919, j'obtins, une autorisation d'absence de trois jours pour aller au Ministère de l'Intérieur. L'Oreiller du blessé devint l'Aide aux Foyers détruits. En mars l'œuvre fut officiellement approuvée ».*

Mme Einholtz assume avec ardeur toutes ces tâches et y associe le plus possible ses élèves : *« Les fillettes commencèrent à coudre trousseaux et layettes pendant que nous organisions des quêtes et des ventes ».*

### Les tickets

Une tâche supplémentaire incombe à Mme Einholtz lorsque la Municipalité décide de confier aux écoles la distribution des tickets de pain, de sucre et de charbon. En France, comme en Grande-Bretagne, le sucre est le premier produit rationné. La carte de pain est établie dans les villes françaises en novembre 1917, généralisée en janvier 1918. L'école enregistre 3869 déclarations, dès le premier mois et procède ensuite à la distribution de 14 000 tickets de 100 grammes... Au mois de juin 1919 eut lieu la distribution des cartes de sucre pour les six derniers mois de 1919.

Pourtant, Mme Einholtz termine son rapport en écrivant : *« Malgré la rentrée tardive, malgré les dérangements occasionnés par la distribution de tickets, l'année scolaire a été bonne. »*

Appréciation de M. l'Inspecteur de l'enseignement primaire : *« Mme Einholtz est une institutrice et une directrice attachée à son école et à la formation intellectuelle et morale de ses élèves. Elle s'intéresse aux œuvres post-scolaires et elle a contribué au succès de certaines d'entre elles, notamment pour L'oreiller du blessé.*

*Participation très dévouée à l'œuvre de guerre : emprunts, Pupilles de l'école, Oreiller...*

*Les enfants ont cousu 2000 enveloppes, fait 700 kg de charpie, confectionné des objets et broderies en lots de tombola, placé pour 500 F de billets...*

*L'école, grâce à l'activité de la directrice, a une page de guerre honorable».*

## Les rapports d'école, l'école des garçons

M. Hervouet, directeur de l'école des garçons déplore dans son rapport annuel de l'année 1916-1917, « l'épouvantable conflit déchaîné depuis trois ans par les Empires centraux qui se prolonge accumulant décès, ruines et misères ».

De nombreuses œuvres de guerre sont créées dès le début des hostilités, ce qui, par la suite posera des difficultés : « les œuvres de guerre sont trop nombreuses et les familles se fatiguent de ces souscriptions incessantes ».

« L'école a apporté sa collaboration aux œuvres de guerre. Elle a notamment contribué au deuxième emprunt de la défense nationale ainsi qu'à l'achat d'une couronne déposée à la Bouteillerie sur la tombe des héros morts pour leur pays. L'école a dû et a su suppléer aux nécessités nouvelles. Elle s'est adaptée à la situation actuelle. Elle a vécu de la vie de guerre tout en préparant l'ère de paix, l'après-guerre qui doit être la préoccupation constante de ceux qui ont souci de l'avenir de notre pays ».

L'effectif scolaire

Année	Inscrits	Fréquentation moyenne
1913-1914	590	451
1914-1915	530	450
1915-1916	527	443
1916-1917	504	434

Le personnel

Cinq maîtres de l'école sont mobilisés, Messieurs Pyrès, Gravaud, Josnier, Bonneau et Rivière. Ils sont suppléés par trois institutrices : Mademoiselle Rolland, détachée de Guémené, Mademoiselle Richard, réfugiée des Ardennes, et Mademoiselle Hervouet, intérimaire.

L'enseignement

Plus particulièrement orienté vers « les choses de la guerre ». En morale, « le respect de la parole donnée et de la promesse écrite qui n'est pas un chiffon de papier, bienfaits de la paix, horreur de la guerre ».

En instruction civique, « la France, soldat du droit et de la civilisation ne combat pas seulement pour elle mais pour les libertés du monde... »

M. Hervouet note cependant « que la fréquentation scolaire devient de moins en moins bonne chaque année. Les quais sont encombrés de jeunes vauriens qui font l'école buissonnière et nous préparent pour plus tard une « véritable petite armée » d'apaches contre lesquels, je le crains bien la police ne soit impuissante. Enfin, il est navrant de constater qu'un nombre de plus en plus considérable d'enfants de 11 à 12 ans quittent nos écoles avec une demi-instruction, attirés vers l'usine par l'apport d'un gain relativement élevé, mais provisoire. Il y a là un danger que je tiens à signaler ».

Ce jugement sévère ne tient pas compte de la pauvreté de la population de ce quartier, et oublie également que beaucoup de

femmes alors, assurent seules les faibles revenus de la famille, un salaire supplémentaire, même s'il n'est que de 1,50 F par jour dans les chantiers est donc souvent nécessaire.

La fin de la guerre est marquée par une terrible maladie dite « grippe espagnole » qui causera la mort de plusieurs millions de personnes en Europe. Cette épidémie s'abat sur la ville et particulièrement sur le quartier Sainte-Anne ; même si le jour de la rentrée des classes le 1<sup>er</sup> octobre 1918, le nombre d'élèves est satisfaisant, dès le 8 octobre les absences causées par la maladie sont si nombreuses que l'école doit être fermée comme toutes les autres également. Elles ne seront rouvertes que le 18 novembre.

Le conflit terminé, les écoles vont retrouver leur « rythme de croisière ». Quelques générations d'élèves vont se succéder et l'urbanisation voulue par la ville va faire disparaître, les cours, les ruelles du quartier d'autrefois.

## VII - La Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)

Si les textes précédents ont nécessité de longues et fructueuses recherches dans les archives, nous avons préféré, pour la suite de notre étude, faire appel à la mémoire et au travail de Jean Duret, ancien élève des Garennes.

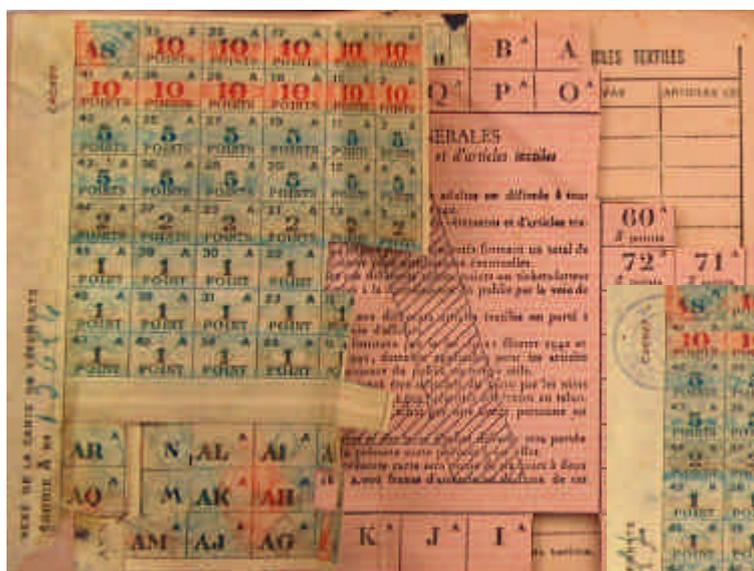
Nous lui laissons la parole :

L'organisation de l'année scolaire avant la guerre :

A cette époque, l'année scolaire débutait le 1<sup>er</sup> octobre et se terminait le 14 juillet. Il y avait deux semaines de vacances englobant Noël et le premier de l'An puis deux autres au moment de Pâques (du samedi précédent le dimanche des Rameaux au lundi suivant le dimanche de la Quasimodo). Le jeudi était aussi jour de repos pour les écoliers.

Durant l'année scolaire 1942-1943, la guerre continue, même si officiellement l'armistice est signé. Les allemands sont installés à Nantes depuis le mercredi 19 juin 1940.

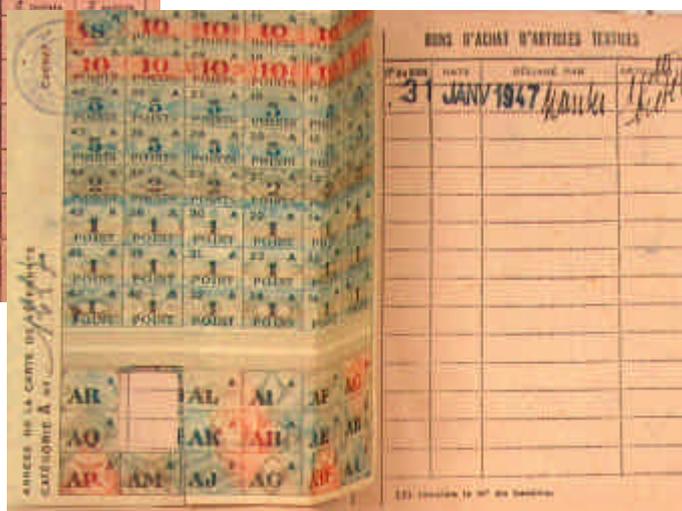
Les restrictions mises en place pour faire face aux exigences des occupants durent et même s'accroissent. Les tickets de rationnement concernent le quotidien de toute la vie d'une famille : alimentation, habillement, produits d'entretien... Les tickets concernant la nourriture sont nettement insuffisants pour satisfaire correctement les besoins premiers des personnes, notamment ceux des enfants presque tous sous-alimentés.



Collection Jean Duret

Tickets de rationnement encore indispensables en 1947.

Ci-contre tickets concernant le textile. Nous n'avons pas trouvé de tickets d'alimentation car ils ont tous été utilisés...



Collection Jean Duret

*Le ravitaillement général en accord avec le groupement interprofessionnel laitier, informe commerçants et consommateurs que le centre de répartition fera une distribution de beurre lundi au profit des seuls porteurs de titre de rationnement suivant : titres urbains, papier rose, impression verte, 50 gr. contre 6 tickets de 5 gr (numéros 9, 10, 11, 13, 14, 15) et 2 tickets de 10 grammes (numéros 3 et 6) – Tickets de régime honorés à 25% de leur valeur. Réfugiés en campagne 50 gr contre le ticket supplémentaire de 50 gr qui leur a été délivré.*

*Le Phare 14 janvier 1944*

Au cours de cette année scolaire, l'Etat français, représenté par le vieux maréchal Pétain, a décidé d'attribuer aux écoliers des gâteaux, plus précisément des biscuits caséinés(1) censés compléter leur nourriture. Ces gâteaux, quoique très mangeables, nous semblaient avoir un goût inhabituel.

Y avait-il un âge déterminé pour bénéficier de cette attribution ? A quelle fréquence avait-elle lieu ? Je ne m'en souviens plus.

Ce goûter était distribué dans toutes les écoles. Cependant, il fallait aller prendre nous-même livraison de ces caisses de biscuits au centre de distribution le plus proche de notre école, la Mairie de Chantenay. En effet, les services municipaux ne pouvaient livrer les colis à l'école puisque l'essence était rationnée et que les véhicules équipés de gazogènes(2) n'étaient utilisés que pour satisfaire les usages prioritaires. C'était donc aux élèves d'assurer le transport.

Il faut dire que la sortie, en rang par deux, de l'école jusqu'à la mairie et le retour avec les caisses en carton pleines de gâteaux, ça, c'est resté gravé dans ma mémoire. D'abord c'était une promenade choisie par les maîtres un jour de beau temps, bien sûr. C'était aussi une diversion dans la vie scolaire dont seuls les « grands » bénéficiaient, c'est-à-dire ceux des deux dernières classes.

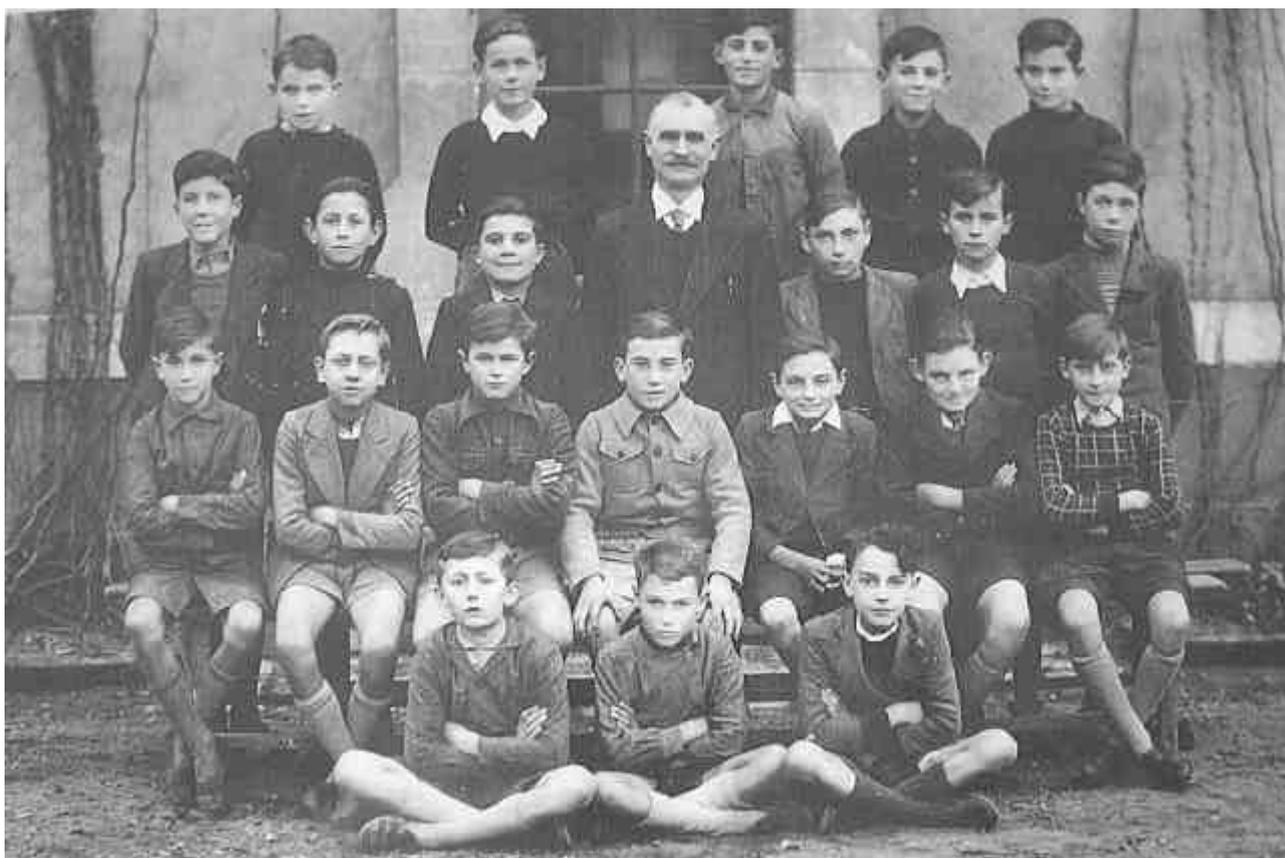
Les caisses à transporter étaient stockées dans les pièces du premier étage de la mairie où des employés municipaux nous distribuaient notre part. Les élèves redescendaient précautionneusement l'escalier chargés de leur précieuse cargaison, soit une caisse par élève, ou deux élèves par caisse selon la force des gamins. Par un hasard inexplicable, à un moment ou à un autre, une caisse dévalait brutalement l'escalier et arrivait plus ou moins défoncée au rez-de-chaussée. Les convoyeurs pouvaient récupérer les biscuits presque tous échappés de la caisse, et ceux restés à l'intérieur étaient « aidés » à sortir. Il ne fallait rien perdre, chacun les consommait immédiatement sur place !

Les maîtres nous accompagnant, en profitaient aussi, mais, pour le principe, à chaque chute, c'était : « *allons, allons, faites attention !* ». La remontrance n'a jamais été plus importante. Ces biscuits étaient fabriqués à la B. N. (Biscuiterie Nantaises) et même s'ils n'avaient pas grand goût, bien entendu, ceux provenant des caisses éventrées étaient tellement meilleurs que ceux distribués à l'école par nos instituteurs !

(1) biscuits auxquels des protéines de lait étaient ajoutées

(2) appareil permettant de faire fonctionner le moteur en utilisant le gaz du charbon de bois

Cette année scolaire 1942-1943 a été riche en évènement de toutes sortes aux Garennes, mais c'est aussi la dernière année d'activité du directeur de l'école communale des garçons, monsieur Paul Laurens.



Il était né en 1885 et partait à la retraite à l'âge de 58 ans. C'est à 18 ans, à Saint-Même-le-Tenu, qu'il avait commencé sa carrière comme maître d'école, on disait aussi instituteur ; c'étaient les dénominations utilisées à l'époque. Il finit donc sa carrière à l'école des garçons des Garennes, comprenant dix classes. Sa dernière année d'exercice fut spéciale. L'année scolaire 1942-43 se déroula à mi-temps pour les filles et les garçons. En voici l'explication :

En 1941, des éléments de D.C.A. (Défense Contre Avion) de l'armée allemande avaient pris position entre les bâtiments de l'école des garçons et le square Maurice Schwob, créant une cohabitation de fait entre les élèves et les soldats allemands. Toutefois, malgré les avances de ces derniers, et écoutant les sévères recommandations de leurs parents, les enfants ne devaient rien accepter de la part de l'occupant ; ni gâteaux, ni confiture, ni bonbons...

L'école comptait dix classes dont une maternelle. Les meilleurs élèves recevaient des « *billets de satisfaction* » (rouges et bleus) ou « *des billets d'honneur* » (blancs avec un liseré doré). Ces distinctions portaient le nom de l'écolier et le motif de la récompense.



A la rentrée scolaire d'octobre 1942, changement de décor. L'effectif des allemands ayant considérablement augmenté, la troupe investissait totalement l'école des garçons. Les locaux scolaires étaient attribués aux logements des soldats sauf une ou deux classes destinées à leur administration. Des pièces d'artillerie supplémentaires étaient mises en batterie. L'emplacement était en effet idéal pour prendre le fleuve en enfilade lors des raids

de l'aviation alliée, utilisant la Loire comme un guide pour effectuer ses bombardements, de jour comme de nuit.

Il fallut trouver une solution pour que les garçons poursuivent leur scolarité. Il fut décidé de partager à mi-temps l'utilisation des classes de l'école des filles ; le matin, pour les demoiselles, l'après-midi pour les garçons. Les récréations étaient supprimées et il n'était pas encore question de classes mixtes dans ces années-là.

En septembre 1943, Nantes subit de terribles bombardements, tous les établissements scolaires furent fermés et les enfants durent quitter la ville. Il n'y eut donc pas de rentrée le premier octobre 1943.



Avenue Sainte Anne Sept. 1943  
Collection Musée d'Histoire de Nantes Château des Ducs de Bretagne



Ecole des filles  
Archives Municipales de Nantes (13 fi 1415)



Septembre 1943  
Collection Musée d'Histoire de Nantes Château des Ducs de Bretagne



Septembre 1943  
Collection Musée d'Histoire de Nantes Château des Ducs de Bretagne

# Avis à la Population Nantaise

## EVACUATION OBLIGATOIRE

### dès Enfants de 6 à 14 ans

A la suite du récent bombardement, le Gouvernement a décidé de rendre obligatoire l'évacuation de tous les enfants de 6 à 14 ans résidant à NANTES.

Toutes les mesures sont prises par l'Administration pour que cette évacuation se déroule dans les meilleures conditions. Les parents peuvent avoir toute tranquillité. Les départements d'accueil ont prévu depuis longtemps les dispositions indispensables. J'ai, de mon côté, pris les précautions utiles pour que les départs aient lieu de façon à donner toute satisfaction aux familles.

La population est informée qu'à la suite de cette décision, dont l'exécution entre immédiatement en vigueur, les tickets de rationnement ne seront délivrés pour les enfants ayant 6 ans révolus et moins de 14 ans au 31 décembre 1943, que jusqu'au 15 octobre. Ils ne seront en aucune façon renouvelés.

Les parents doivent se présenter, d'urgence, dans les Centres d'Évacuation qui fonctionneront à partir du mercredi 22 septembre, de 8 h. 30 à 18 heures sans interruption, et où les inscriptions seront prises.

**Ces Centres fonctionneront aux adresses suivantes :**

**Pour les personnes domiciliées dans le 1<sup>er</sup> arrondissement :**

*École de Garçons Boulevard Eugène-Oleuz.*

**Pour les personnes domiciliées dans le 2<sup>nd</sup> arrondissement :**

*École de Filles Boulevard des Poilus.*

**Pour les personnes domiciliées dans les 3<sup>es</sup>, 5<sup>es</sup> et 6<sup>es</sup> arrondissements :**

*École de Filles rue du Port-Cannuaire.*

**Pour les personnes domiciliées dans le 4<sup>th</sup> arrondissement :**

*École rue Ledru-Rollin.*

**Pour les personnes domiciliées dans le 7<sup>th</sup> arrondissement :**

*École de Garçons Boulevard de la Fraternité.*

Toutes les indications nécessaires seront portées à la connaissance de la population dans la presse du mercredi 22 septembre.

Pour tous autres renseignements, le public est prié de s'adresser dans l'un des centres ci-dessus indiqués.

Le Préfet,  
Edouard BONNEFOY.

Citons, pour mémoire, des noms d'instituteurs et d'institutrices ayant exercé dans ces écoles au début du 20<sup>ème</sup> siècle : monsieur Emile Gravaud, son épouse Louise (elle fut conseillère municipale aussitôt après la guerre 1939/1945) et monsieur Bertier .

Durant la période s'étendant des années scolaires 1935-36 à 1942-43, le corps enseignant se composait entre autres de :

Mme Corlay pour la classe maternelle, de mesdames Eudé et Turbé pour la petite classe, de messieurs Raoul Bessac et François Beysac, Hougron, Aubron et Rivière. Il faut y ajouter monsieur et madame Roche, les concierges omniprésents de l'école, logeant sur place.

Nantes fut délivrée le 12 août 1944, une partie de la population pu regagner la ville et la réouverture des écoles non touchées par les bombardements eut lieu en octobre 1944.
---

Au cours des années 1968 à 1970, les effectifs de l'école des filles diminuent. Les demoiselles retrouvent les garçons pour constituer une école « géminée » (mixte) comme l'on disait à l'époque.

La FEN (syndicat d'enseignants) a occupé les locaux de l'école des filles de janvier 1980 à août 2001, date de son déménagement pour la nouvelle Maison des Syndicats, installée dans l'ancienne Gare de l'État restaurée et transformée.

## VIII- L'avènement du Dix



Aujourd'hui, il n'y a plus d'élèves à l'école des filles, place des Garennes. Les bâtiments des classes ont été démolis pour être remplacés par de nouveaux locaux devenus le siège d'un collectif d'associations, le Dix.

En effet, après le «*baby-boom*» des années d'après-guerre et la reconstruction vinrent les fermetures progressives des usines, des fabriques, des raffineries, brasseries etc... puis des chantiers de constructions navales. La population de la «*Butte*» n'est plus à majorité ouvrière. Les familles nombreuses y sont rares. La scolarité élémentaire s'arrête à 11 ans.

Ces données expliquent la diminution des effectifs scolaires. L'école est devenue mixte à la fin des années soixante ; garçons et filles ont été regroupés dans les classes de l'école des garçons.

Cependant, si sur le plan pédagogique les classes de quarante-cinq voire de soixante, exceptionnellement de 97 élèves, ont heureusement disparues, il faut aujourd'hui encore, agrandir afin d'accueillir dans de bonnes conditions les nouvelles générations. Des classes supplémentaires ont été ouvertes en 2008.

On ne peut donc que souhaiter longue vie à l'école des Garennes.

Et longue vie au collectif du Dix qui dynamise le quartier. Mais ce n'est pas encore le temps d'en écrire l'histoire.



Signature de la convention du Dix  
par Madame Clergeau, Adjointe  
au Maire de Nantes



Cette brochure éditée par la section *Mémoire de la Butte* de l'ABSA est dédiée à deux membres de l'association Nantes-Histoire, disparus en 2007 ; René Leray et Alain Duperray sans qui l'exposition de 2007 et ce texte n'auraient pas existé.

Nous saluons leur mémoire et remercions leurs familles pour leurs concours et l'aide apportée.

**Remerciements :**

La brochure et l'exposition ont bénéficié de l'aimable concours de :

- Véronique Guitton, directrice des Archives Municipales de Nantes, ainsi que Xavier Trochu, Patrick Jean, et tous ses collaborateurs et collaboratrices.
- Noël Le Brazidec, Musée d'Histoire de Nantes Château des Ducs de Bretagne.
- Frédéric Godet, directeur de l'École des Garennes.
- Christophe Patillon et Xavier Nerrière du Centre d'Histoire du Travail.
- Madame Bichon et ses collègues de la Bibliothèque de Chantenay.

Ainsi que les nombreux habitants (anciens ou actuels) du quartier Sainte-Anne qui nous ont obligeamment prêté leurs photographies et fait part de leurs souvenirs.

- Les jeunes accueillis par l'Institut Lamoricière ainsi que l'encadrement, ont réalisé l'impression de cette brochure.

Cette brochure a été réalisée par des adhérents de l'Association de la Butte Sainte Anne (ABSA) (Line Lasalle, Valérie Zlotek, Jean Duret, Gilbert Fournier, Jean-Luc Hervy) d'après les travaux d'une exposition sur la construction et l'histoire de l'école des filles des Garennes devenue Maison de quartier et dénommée « Le Dix ».

I -Un peu d'histoire, 1870/1875 : les débuts difficiles de la III<sup>ème</sup> République.

II -L'école un enjeu majeur pour la république.

Une première crise en 1871. 5

Nouvel affrontement en août 1874. 6

La décision est prise : 24 octobre 1875 7

III - Les réalisations

Un modèle standardisé de qualité. 9

Les écoles des Garennes

Les garçons 12

Les filles 13

IV - La vie scolaire aux Garennes (1877/1914)

Un élève brillant 16

Les cours d'adultes 17

Maîtres et Maîtresses, de fortes personnalités.

Madame Spitalier 18

Les premières élèves 19

Monsieur Brochard. 24

V - Les agrandissements des écoles 26

VI - La première guerre mondiale 30

Les œuvres de Guerre à l'école des filles.

« L'oreiller du soldat blessé » 31

Les rapports d'école, l'école des garçons. 33

VII - La seconde guerre mondiale 34

VIII - L'avènement du DIX 40

Remerciements 43



Le Dix, 10 place des Garennes 44100 Nantes